

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉNONCÉ DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction est responsable de la préparation et de la présentation des états financiers consolidés et de l'information financière présentée dans ce rapport annuel. Cette responsabilité comprend le choix des méthodes et des pratiques comptables ainsi que le recours au jugement et aux estimations nécessaires pour la préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes internationales d'information financière.

La direction a également préparé l'information financière présentée ailleurs dans le présent rapport annuel et s'est assurée qu'elle concordait avec les états financiers consolidés.

La direction maintient des systèmes de contrôle interne conçus en vue de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs et à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière produite.

Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction remplit ses responsabilités à l'égard de l'information financière et est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche principalement par l'entremise de son comité d'audit, composé exclusivement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit se réunit périodiquement avec la direction et l'auditeur indépendant afin de discuter des contrôles internes, de sujets portant sur l'audit et de la présentation de l'information financière. Il revoit également le rapport annuel, les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur indépendant. Le comité d'audit recommande l'auditeur indépendant, qui est ensuite nommé par les actionnaires. L'auditeur indépendant a librement accès au comité d'audit. Les états financiers consolidés ont été audités par l'auditeur indépendant KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., dont le rapport est présenté ci-après.

(signé) Carl Colizza
Carl Colizza
Président et chef de la direction

(signé) Maxime Therrien
Maxime Therrien, CPA
Chef de la direction financière
et secrétaire

Le 5 juin 2025



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

600 boul. de Maisonneuve Ouest, Bureau 1500

Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone 514-840-2100

Télécopieur 514-840-2187

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires et au conseil d'administration de Saputo inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Saputo inc. (l'« entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024;
- les états consolidés du résultat net pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des méthodes comptables significatives;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clé de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2025. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport de l'auditeur.

Évaluation de la valeur comptable du goodwill pour l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni)

Description de la question

Nous attirons l'attention sur les notes 3 et 8 des états financiers. Le solde du goodwill s'établit à 2 598 millions de dollars, dont une tranche de néant a trait à l'UGT de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni) à la suite d'une charge de dépréciation de 662 millions de dollars. Les tests de dépréciation du goodwill sont mis en place au niveau de l'UGT chaque année, le 31 décembre, ou à une date intermédiaire s'il existe des indices de dépréciation. Lorsque le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation, les valeurs comptables des UGT ou des groupes d'UGT incluant le goodwill sont comparées à leurs valeurs recouvrables respectives et toute perte de valeur, le cas échéant, est comptabilisée pour l'excédent.

La valeur recouvrable au 31 décembre 2024 a été estimée à l'aide du plus élevé des montants suivants, soit le montant établi au moyen du modèle des flux de trésorerie actualisés (valeur d'utilité) ou celui établi au moyen d'un modèle d'évaluation basé sur un multiple des bénéfices (juste valeur moins les coûts de sortie) en fonction des hypothèses clés suivantes : i) des prévisions des flux de trésorerie actualisés pour les cinq prochaines années selon les bénéfices avant intérêts, impôt sur le résultat et amortissements, ajustés en fonction des taux de croissance estimés et avec une valeur finale calculée comme étant perpétuelle dans la dernière année; ii) un taux d'actualisation avant impôt; iii) un taux de croissance final; et iv) un multiple des bénéfices pour les comparables de l'industrie.

Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit

Nous avons déterminé que l'évaluation de la valeur comptable du goodwill pour l'UGT de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni) constituait une question clé de l'audit. Cette question concerne un aspect considéré comme présentant des risques importants d'anomalies significatives en raison de l'ampleur de la valeur comptable de l'UGT et du degré élevé d'incertitude d'estimation et de sensibilité des hypothèses clés utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables de l'UGT. De plus, des jugements importants de la part de l'auditeur et la participation des personnes possédant des compétences et des connaissances spécialisées ont été nécessaires à l'évaluation des résultats de nos procédures d'audit.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit.

Nous avons évalué la capacité de l'entité à prévoir le BAIIA avec précision en comparant les résultats réels aux prévisions du BAIIA historiques. Nous avons également tenu compte des changements dans les situations ou les événements touchant l'UGT, y compris des données sur l'industrie et l'économie, pour apprécier le caractère raisonnable de l'ajustement apporté par l'entité aux résultats historiques pour parvenir aux montants prévus.

Nous avons demandé à des professionnels en évaluation possédant des compétences et des connaissances spécialisées de participer à la mission. Ces professionnels nous ont aidés à évaluer le caractère approprié :

- du taux de croissance final, en établissant une fourchette de taux de croissance finaux indépendants à l'aide des données de marché publiées et des taux d'inflation prévus à long terme, et en le comparant à l'hypothèse de taux de croissance final de l'entité;
- du taux d'actualisation en le comparant à une fourchette de taux d'actualisation élaborée de manière indépendante à l'aide de données de marché publiées, y compris des données d'entités comparables;
- des multiples du BAIIA, en établissant une fourchette indépendante de multiples à l'aide des informations de marché disponibles provenant de sources tierces et observées dans le cadre de transactions comparables récentes et en les comparant aux multiples du BAIIA choisis par la direction.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel », autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion et le rapport annuel déposés auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe de façon à obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit réalisés aux fins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit;

- parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport de l'auditeur parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur est délivré est Toni Dilli.

(signé) KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.*

Montréal, Canada

Le 5 juin 2025

* CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A123145

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

(en millions de dollars CAD, sauf les montants par action)

Pour les exercices clos les 31 mars	2025	2024
Produits	19 061 \$	17 342 \$
Coûts d'exploitation excluant les amortissements et les coûts de restructuration (note 5)	17 496	15 833
Bénéfice avant impôt sur le résultat, charges financières, perte liée (profit lié) à l'hyperinflation, coûts de restructuration, (profit) à la cession d'actifs, charge de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles et amortissements	1 565	1 509
Amortissements	629	595
Charge de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles (note 8)	684	265
(Profit) à la cession d'actifs (note 6)	(24)	—
Coûts de restructuration (note 14)	87	25
Perte liée (profit lié) à l'hyperinflation (position monétaire nette en Argentine)	12	44
Charges financières (note 15)	196	176
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	(19)	404
Impôt sur le résultat (Note 16)	157	139
Bénéfice net (perte nette)	(176) \$	265 \$
Bénéfice net (perte nette) par action (note 18)		
De base et dilué	(0,41) \$	0,63 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars CAD)

Pour les exercices clos les 31 mars	2025	2024
Bénéfice net (perte nette)	(176) \$	265 \$
Autres éléments du résultat global :		
<i>Éléments pouvant être reclassés en résultat net :</i>		
Incidence des écarts de change découlant de la conversion des devises et des ajustements liés à l'hyperinflation	576	(82)
(Pertes latentes) profits latents sur couvertures de flux de trésorerie (note 19)	(32)	4
Reclassement des pertes (profits) sur couvertures de flux de trésorerie en résultat net	3	(6)
Impôt sur le résultat lié aux éléments pouvant être reclassés en résultat net	8	1
	555	(83)
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :</i>		
Gain actuariel (perte actuarielle) (note 20)	10	(66)
Impôt sur le résultat lié aux éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net	(3)	17
	7	(49)
Autres éléments du résultat global	562	(132)
Total du résultat global	386 \$	133 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars CAD, sauf les actions ordinaires)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2025								
	Capital social		Réserves				Bénéfices non distribués	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	Montant	Écart de conversion et hyperinflation	Couvertures de flux de trésorerie	Régime d'options d'achat d'actions	Total des réserves		
Solde à l'ouverture de l'exercice	424 326 415	2 180 \$	265 \$	8 \$	186 \$	459 \$	4 411 \$	7 050 \$
Perte nette	—	—	—	—	—	—	(176)	(176)
Autres éléments du résultat global	—	—	576	(21)	—	555	7	562
Total du résultat global								386
Dividendes (note 13)	—	—	—	—	—	—	(320)	(320)
Options d'achat d'actions (note 13)	—	—	—	—	15	15	—	15
Exercice d'options d'achat d'actions (note 13)	32 044	1	—	—	—	—	—	1
Actions rachetées aux fins d'annulation dans le cours normal des activités (note 13)	(6 023 335)	(31)	—	—	—	—	(124)	(155)
Solde à la clôture de l'exercice	418 335 124	2 150 \$	841 \$	(13) \$	201 \$	1 029 \$	3 798 \$	6 977 \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024								
	Capital social		Réserves				Bénéfices non distribués	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	Montant	Écart de conversion et hyperinflation	Couvertures de flux de trésorerie	Régime d'options d'achat d'actions	Total des réserves		
Solde à l'ouverture de l'exercice	421 604 856	2 102 \$	347 \$	9 \$	176 \$	532 \$	4 506 \$	7 140 \$
Bénéfice net	—	—	—	—	—	—	265	265
Autres éléments du résultat global	—	—	(82)	(1)	—	(83)	(49)	(132)
Total du résultat global								133
Dividendes (note 13)	—	—	—	—	—	—	(311)	(311)
Actions émises en vertu du régime de réinvestissement des dividendes (note 13)	2 355 481	66	—	—	—	—	—	66
Options d'achat d'actions (note 13)	—	—	—	—	12	12	—	12
Exercice d'options d'achat d'actions (note 13)	366 078	12	—	—	(2)	(2)	—	10
Solde à la clôture de l'exercice	424 326 415	2 180 \$	265 \$	8 \$	186 \$	459 \$	4 411 \$	7 050 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en millions de dollars CAD)

Aux	31 mars 2025	31 mars 2024
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	257 \$	466 \$
Débiteurs	1 565	1 401
Stocks (note 4)	2 927	2 860
Impôt sur le résultat à recevoir (note 16)	21	32
Frais payés d'avance et autres actifs	85	75
	4 855	4 834
Immobilisations corporelles (note 6)	4 693	4 531
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	503	465
Goodwill (note 8)	2 598	3 098
Immobilisations incorporelles (note 8)	1 071	1 166
Autres actifs (note 9)	115	95
Actifs d'impôt différé (note 16)	78	71
Total de l'actif	13 913 \$	14 260 \$
PASSIF		
Passifs courants		
Emprunts bancaires (note 10)	364 \$	418 \$
Créditeurs et charges à payer	2 269	2 193
Impôt sur le résultat à payer (note 16)	39	23
Tranche courante de la dette à long terme (note 11)	465	414
Tranche courante des obligations locatives (note 7)	65	85
	3 202	3 133
Dette à long terme (note 11)	2 234	2 699
Obligations locatives (note 7)	466	370
Autres passifs (note 12)	131	154
Passifs d'impôt différé (note 16)	903	854
Total du passif	6 936 \$	7 210 \$
CAPITAUX PROPRES		
Capital social (note 13)	2 150	2 180
Réserves	1 029	459
Bénéfices non distribués	3 798	4 411
Total des capitaux propres	6 977 \$	7 050 \$
Total du passif et des capitaux propres	13 913 \$	14 260 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

(signé) Lino A. Saputo
Lino A. Saputo, C.M.
Président exécutif du conseil d'administration

(signé) Annalisa King
Annalisa King
Administratrice

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars CAD)

Pour les exercices clos les 31 mars	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Exploitation		
Bénéfice net (perte nette)	(176) \$	265 \$
Ajustements pour :		
Rémunération à base d'actions	25	49
Charges financières (note 15)	196	176
Charge d'impôt sur le résultat	157	139
Amortissements	629	595
Charge de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles (note 8)	684	265
Charges de restructuration (note 14)	87	25
(Profit) à la cession d'immobilisations corporelles	(25)	(1)
Perte de change sur la dette	2	27
Perte liée (profit lié) à l'hyperinflation (position monétaire nette en Argentine)	12	44
Quote-part des bénéfices des coentreprises, déduction faite des dividendes reçus et autres	(10)	2
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation (note 17)	(159)	(2)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	1 422	1 584
Intérêts et charges financières payés	(192)	(177)
Impôt sur le résultat payé	(133)	(216)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	1 097 \$	1 191 \$
Investissement		
Entrées d'immobilisations corporelles	(409)	(641)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(7)	(13)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles (note 6)	131	2
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(285) \$	(652) \$
Financement		
Emprunts bancaires	(61)	95
Produit de l'émission de la dette à long terme	—	550
Remboursement de la dette à long terme	(414)	(686)
Remboursement des obligations locatives	(87)	(68)
Produit net de l'émission de capital social	1	11
Actions rachetées aux fins d'annulation dans le cours normal des activités (note 13)	(149)	—
Païement de dividendes	(320)	(245)
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(1 030) \$	(343) \$
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(218)	196
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	466	263
Incidence des variations de taux de change	9	7
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	257 \$	466 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

NOTES ANNEXES

Pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024

(Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, à moins d'indication contraire).

NOTE 1 INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

Saputo inc. (la Société) est une société ouverte constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole « SAP ». La Société produit, met en marché et distribue une vaste gamme de produits laitiers à partir du Canada, des États-Unis, de l'Australie, de l'Argentine et du Royaume-Uni. En complément de son portefeuille laitier, la Société produit, met en marché et distribue une gamme de substituts aux produits laitiers. L'adresse du siège social de la Société est le 1000, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 2900, Montréal, Québec, Canada, H3B 4W5. Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2025 comprennent les résultats financiers de la Société et de ses filiales.

Le conseil d'administration a approuvé la publication des états financiers consolidés le 5 juin 2025.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés en conformité avec les Normes internationales d'information financière (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

BASE D'ÉVALUATION

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés sur le principe du coût historique, à l'exception des actifs et des passifs des régimes à prestations définies et de certains instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur, tel qu'il est décrit à la note 3, Méthodes comptables significatives.

MONNAIE FONCTIONNELLE ET DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société.

NOTE 3 MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société ainsi que des entités sous son contrôle. Le contrôle existe lorsqu'une entité est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec des entités émettrices et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celles-ci. Toutes les transactions et tous les soldes interentreprises ont été éliminés. Les entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle effectif sont consolidées.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement composés de liquidités et de placements à court terme dont l'échéance initiale, au moment de l'acquisition, est de trois mois ou moins.

STOCKS

Les stocks de produits finis, de matières premières et de produits en cours sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

NOTE 3 MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, diminué du cumul de l'amortissement et des pertes de valeur, et sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative en fonction des durées suivantes :

Bâtiments	15 à 40 ans
Machinerie, équipement et autres	3 à 20 ans

Lorsque des composants des bâtiments ou de la machinerie, équipement et autres sont individuellement significatifs, ils sont comptabilisés séparément dans les catégories décrites plus haut.

Les actifs détenus en vue de la vente sont comptabilisés au moindre de leur valeur comptable ou de leur juste valeur moins les coûts de la vente, et aucun amortissement n'est comptabilisé. Les immobilisations corporelles en cours de construction ne sont pas amorties.

Les tests de dépréciation des immobilisations corporelles sont mis en place au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT). Les réductions de valeur, le cas échéant, sont incluses aux postes « Amortissements » ou « Coûts de restructuration » dans les états consolidés du résultat net.

ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES

Les contrats de location sont comptabilisés comme un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante est comptabilisée à la date de début. Chaque paiement de loyer est ventilé entre une réduction de l'obligation et les charges financières. Les charges financières sont comptabilisées au poste « Charges financières » dans les états consolidés du résultat net pendant la durée du contrat de location, ce qui se traduit par un taux d'intérêt constant sur le solde de l'obligation. L'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers, déterminée à l'aide du taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. La période au cours de laquelle les paiements de loyers sont actualisés comprend des options de renouvellement.

Les coûts liés aux contrats de location à court terme et aux contrats de location dont les actifs sont de faible valeur sont inclus au poste « Coûts d'exploitation excluant les amortissements et les coûts de restructuration » dans les états consolidés du résultat net.

GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie transférée lors d'une acquisition sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis et est comptabilisé à cette valeur. Il est subséquentement comptabilisé au coût diminué de toute perte de valeur. Se reporter à la section « Tests de dépréciation des unités génératrices de trésorerie » de la note 8 pour une discussion des niveaux d'UGT auxquels le goodwill et les immobilisations incorporelles sont testés.

Les immobilisations incorporelles comprennent les marques de commerce, les relations avec les clients et les logiciels qui ne font pas partie intégrante du matériel informatique connexe. Les immobilisations incorporelles sont initialement comptabilisées à la juste valeur à la date de transaction. Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont subséquentement comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée, y compris le goodwill, ne sont pas amorties et sont soumises à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'elles pourraient avoir subi une dépréciation.

Lorsque le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation, les valeurs comptables des UGT ou des groupes d'UGT incluant le goodwill sont comparées à leurs valeurs recouvrables respectives (la plus élevée de la juste valeur moins les coûts de sortie et de la valeur d'utilité) et toute perte de valeur, le cas échéant, est comptabilisée pour l'excédent.

Les marques de commerce de la Société sont considérées comme des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée, et sont amorties selon le mode linéaire sur leurs durées d'utilité estimées respectives, qui varient entre 15 et 25 ans. Les relations avec les clients et les logiciels sont considérés comme des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée et sont amortis selon le mode linéaire sur leurs durées d'utilité estimées qui varient entre 3 et 15 ans. Les marques de commerce, les relations avec les clients et les logiciels sont évalués pour déterminer s'il existe des indicateurs de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière.

NOTE 3 MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

DÉPRÉCIATION DES AUTRES ACTIFS À LONG TERME

Les autres actifs à long terme sont analysés selon des « indicateurs de dépréciation » à chaque période de présentation de l'information financière. Si un tel indicateur est constaté, un test de dépréciation est exécuté pour l'actif ou le groupe d'actifs (établi comme étant une UGT) pour lequel les flux de trésorerie sont largement indépendants des flux provenant des autres actifs ou groupes d'actifs. Une perte de valeur est comptabilisée en résultat net aux postes « Amortissements » ou « Coûts de restructuration » des états du résultat net quand la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur moins les coûts de sortie et la valeur d'utilité.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la Société répartit le prix d'achat aux actifs corporels et incorporels acquis et aux passifs repris, en fonction de la juste valeur estimative à la date d'acquisition, l'excédent du prix d'achat étant affecté au goodwill.

Les coûts d'émission de titres d'emprunt relatifs au financement d'acquisitions d'entreprises sont inclus dans la valeur comptable de la dette et sont amortis sur la durée de celle-ci selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts d'acquisition sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le coût des régimes de retraite à prestations définies et des avantages complémentaires de retraite est établi annuellement au 31 mars d'après des calculs actuariels qui font appel à la méthode des unités de crédit projetées et aux meilleures estimations de la direction à l'égard des taux de croissance de la rémunération, de l'âge de la retraite et des coûts prévus des soins de santé. Les hypothèses clés formulées lors de l'évaluation des obligations au titre des régimes à prestations définies comprennent le taux d'actualisation, la durée du régime, l'inflation et la mortalité, entre autres. Les gains ou pertes actuariels, l'incidence d'un rajustement, le cas échéant, du montant maximal constaté comme actif et l'incidence des exigences de financement minimal sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et immédiatement constatés dans les bénéfices non distribués sans reclassement subséquent aux états consolidés du résultat net. Le coût des services rendus au cours de la période et le coût des services passés sont inclus dans les états consolidés du résultat net. Le coût des services passés est comptabilisé à la date de modification ou de réduction du régime, selon la première occurrence. Les intérêts sur les obligations contrebalancés par les produits d'intérêts sur l'actif des régimes sont inclus aux charges financières dans les états consolidés du résultat net. La charge nette au titre des régimes à cotisations définies est généralement équivalente aux cotisations versées par l'employeur.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

La Société comptabilise les produits lorsque le contrôle de l'actif est transféré au client, généralement au moment de la livraison des produits. Les produits sont évalués au montant de la contrepartie que la Société s'attend à recevoir. Les ventes sont présentées déduction faite d'une provision pour contrepartie variable, soit une estimation des escomptes et des incitatifs à la vente offerts aux clients, de manière à ce qu'il soit hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude relative à la contrepartie variable ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important.

La valeur des incitatifs à la vente offerts aux clients est estimée en fonction des tendances historiques et est comptabilisée au moment de la vente à titre de réduction des produits. Les incitatifs à la vente comprennent des remises, des promotions, des ristournes publicitaires et d'autres incitatifs fondés sur le volume. Pour les périodes ultérieures, la Société fait le suivi du respect par les clients de leurs obligations prévues dans le cadre des programmes incitatifs liés aux ventes et apporte des ajustements aux produits et aux incitatifs à la vente comptabilisés au besoin.

CONVERSION DES DEVISES

La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Conséquemment, les postes des états de la situation financière des établissements étrangers sont convertis en dollars canadiens selon les taux de change en vigueur aux dates des états de la situation financière, alors que les postes des états du résultat net sont convertis en dollars canadiens en utilisant les taux de change moyens mensuels en vigueur au cours des périodes. L'écart de change sur la conversion des états financiers des établissements étrangers, présenté dans les états consolidés du résultat global et dans les états consolidés des variations des capitaux propres comme réserve, représente le cumul des profits (pertes) de change résultant des investissements nets de la Société dans des établissements étrangers.

NOTE 3 MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Les postes des états financiers de la Société et de ses filiales libellés en devises ont été convertis en utilisant les taux de change aux dates des états de la situation financière pour les actifs et les passifs monétaires et les taux de change en vigueur en date des transactions pour les éléments de produits et charges. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis en utilisant les taux de change historiques. Les profits ou les pertes de change résultant de ces conversions sont inclus dans les coûts d'exploitation.

INFORMATION FINANCIÈRE DANS LES ÉCONOMIES HYPERINFLATIONNISTES

En juillet 2018, la Argentine Federation of Professional Councils in Economic Sciences (F.A.C.P.C.E.) a publié un communiqué mentionnant qu'à compter du 1^{er} juillet 2018, les entités qui présentent leur information financière en vertu des IFRS sont tenues d'appliquer l'ajustement lié à l'inflation, étant donné que les conditions applicables à cette situation ont été remplies. La Norme comptable internationale (IAS) 29, *Information financière dans les économies hyperinflationnistes*, exige que les états financiers d'une entité dont la monnaie fonctionnelle est la monnaie d'une économie hyperinflationniste soient ajustés selon un indice général des prix approprié pour refléter l'incidence de l'inflation, et qu'ils soient exprimés dans l'unité de mesure ayant cours à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les actifs et passifs non monétaires de la Division Produits laitiers (Argentine) sont ajustés en fonction de l'indice pertinent et l'ajustement est présenté à titre de perte liée (profit lié) à l'hyperinflation dans les états consolidés du résultat net.

RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions réglées en instruments de capitaux propres pour certains employés. Les droits sur ces options sont acquis sur une période de cinq ans et celles-ci expirent dix ans après la date de leur attribution. La juste valeur de chacune des tranches d'une attribution est déterminée séparément et est constatée sur la période d'acquisition des droits d'exercice. Lors de l'exercice des options, toute contrepartie payée par les employés et la charge de rémunération connexe comptabilisée à la réserve sont créditées au capital social.

La Société attribue des unités d'actions différées (UAD) à certains administrateurs admissibles de la Société qui sont basées sur la valeur de marché des actions ordinaires de la Société. Les UAD sont attribuées trimestriellement, leurs droits étant acquis au moment de l'attribution, et confèrent le droit aux administrateurs de recevoir un paiement en trésorerie pour la valeur des UAD qu'ils détiennent suivant la cessation de leurs fonctions comme administrateurs de la Société. La Société comptabilise une charge aux états consolidés du résultat net et un passif aux états consolidés de la situation financière pour chaque attribution. Le passif est subséquentment réévalué à la juste valeur des actions ordinaires chaque période de présentation de l'information financière, et toute variation de la valeur est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

La Société offre des unités d'actions liées à la performance (UAP) et des unités d'actions restreintes (UAR) à certains employés, qui sont basées sur la valeur de marché des actions ordinaires de la Société. Les régimes d'UAP et d'UAR sont non dilutifs et sont réglés en trésorerie. Les unités attribuées sont considérées comme des paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie. Un passif est comptabilisé au titre des services reçus et ce passif est évalué initialement, à la date d'attribution, à sa juste valeur. Le passif est subséquentment réévalué à la juste valeur des actions ordinaires chaque période de présentation de l'information financière, et toute variation de la valeur est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net. La charge de rémunération est comptabilisée sur un cycle de performance de trois ans dans le cas des UAP et sur une période de restriction de trois ans dans le cas des UAR.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt sur le résultat représente la somme des impôts exigibles et différés et est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net à l'exception des éléments qui sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global ou directement aux capitaux propres.

L'impôt exigible est déterminé en fonction des bénéfices imposables de l'exercice et inclut tout ajustement relatif à l'impôt exigible d'exercices antérieurs.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont déterminés selon les différences temporaires existant entre la valeur comptable, dans les états consolidés de la situation financière, et la valeur fiscale de l'actif et du passif, et sont évalués en fonction des taux d'imposition qui sont adoptés ou quasi adoptés et qui devraient s'appliquer au moment où les actifs seront réalisés ou que les passifs seront réglés. Un actif d'impôt différé n'est constaté que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de la différence temporaire déductible.

NOTE 3 MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur. Subséquemment, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qu'ils fassent partie ou non d'une relation de couverture, continuent à être évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière chaque date de clôture, tandis que les autres instruments financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Société a effectué les classements suivants :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés au coût amorti et sont par la suite évalués au coût amorti.
- Les débiteurs sont classés au coût amorti et sont par la suite évalués au coût amorti.
- Les autres actifs qui répondent à la définition d'un actif financier sont classés au coût amorti et sont par la suite évalués au coût amorti.
- Les emprunts bancaires, les créditeurs et charges à payer, les autres passifs et les dettes à long terme sont classés au coût amorti et sont évalués au coût amorti.

La Société applique l'approche simplifiée pour comptabiliser les pertes de crédit attendues pour la durée de vie en vertu de l'IFRS 9. La Société utilise certains instruments dérivés pour couvrir les risques liés aux variations des paiements d'intérêts et pour couvrir les risques liés au taux de change, notamment des contrats de change à terme, des swaps de devises et des swaps de taux d'intérêt. Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle les contrats dérivés et les swaps de devises prennent effet et sont subséquemment réévalués à leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Le profit ou la perte en résultant est immédiatement constaté en résultat net, sauf si le dérivé est désigné comme étant un instrument de couverture.

OPÉRATIONS DE COUVERTURE

La Société désigne certains instruments financiers comme des couvertures de flux de trésorerie. Au début de la relation de couverture, la Société désigne et constitue une documentation en bonne et due forme décrivant la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, les objectifs de gestion du risque et sa stratégie pour effectuer des transactions de couverture.

Dans le cas des instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, la variation de la juste valeur liée à la partie efficace de la couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, et le montant cumulé est présenté dans la réserve au titre de la couverture des flux de trésorerie dans l'état consolidé des variations des capitaux propres. Toute partie inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat net. Au moment où les instruments de couverture arrivent à échéance ou sont réglés, les profits ou les pertes sur couvertures de flux de trésorerie inclus dans les autres composantes des capitaux propres sont reclassés en résultat net, ce qui vient contrebalancer les pertes ou les profits comptabilisés au titre des éléments couverts sous-jacents.

La Société évalue dans les règles, au début de la relation de couverture et trimestriellement par la suite, l'efficacité avec laquelle les instruments de couverture compensent les variations des risques liés aux flux de trésorerie associés à l'élément couvert. Lorsqu'une relation de couverture n'est plus efficace, la Société cesse d'utiliser la comptabilité de couverture, et toute variation subséquente de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée en résultat net.

NOTE 3 MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR

Les actifs et les passifs, pour lesquels la juste valeur est évaluée ou présentée dans les états financiers consolidés, sont classés dans un des trois niveaux hiérarchiques, décrits ci-dessous, aux fins de présentation. La juste valeur est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Chacun des niveaux reflète les données d'entrée utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et passifs :

- Niveau 1 - Données d'entrée correspondant à des prix cotés non ajustés d'instruments identiques sur des marchés actifs.
- Niveau 2 - Données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 - Données d'entrée utilisées dans la technique d'évaluation qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché au moment de la détermination de la juste valeur des instruments.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

RECOURS À DES ESTIMATIONS ET JUGEMENTS DANS L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES

La préparation des états financiers consolidés de la Société requiert que la direction pose certains jugements et qu'elle établisse des estimations portant sur des transactions et des valeurs comptables qui se concrétiseront dans l'avenir. Ces jugements et estimations peuvent varier en raison de changements touchant des facteurs internes et/ou externes et font l'objet d'une surveillance continue par la direction. Les jugements et les estimations pouvant avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés sont analysés ci-après.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS

Impôt sur le résultat

La Société est soumise à l'impôt dans de nombreux territoires. Une part de jugement considérable est nécessaire à l'établissement de la charge d'impôt consolidée. Dans le cours normal des affaires, il existe plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination des impôts finaux est incertaine. Un passif est comptabilisé si, de l'avis de la Société, elle estime qu'un montant d'impôt à payer pourrait résulter des vérifications fiscales prévues. Lorsque les résultats finaux de ces questions diffèrent des montants qui avaient initialement été comptabilisés, ces différences auront une incidence sur les résultats pour la période de présentation financière, ainsi que sur les charges d'impôt exigible et l'impôt différé respectifs pour la période de présentation financière au cours de laquelle cette détermination est effectuée.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer aux bénéfices imposables des années au cours desquelles les différences temporaires seront recouvrées ou réglées. Il faut donc projeter les bénéfices imposables de ces années de même qu'établir une hypothèse quant à la période finale de recouvrement ou de règlement des différences temporaires. La projection des bénéfices imposables futurs est basée sur les meilleures estimations de la direction et peut varier des bénéfices imposables réels. Les actifs d'impôt différé sont revus à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable de réaliser l'avantage fiscal connexe. Les lois et règles fiscales canadiennes, américaines et internationales sont sujettes à interprétation et nécessitent le jugement de la Société, lequel peut être contesté par les autorités fiscales. La Société croit qu'elle a pourvu de façon adéquate aux obligations d'impôt différé pouvant découler des faits et circonstances actuels. Les différences temporaires et les taux d'imposition pourraient changer en raison de changements budgétaires et/ou de modifications aux lois fiscales.

NOTE 3 MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Goodwill, immobilisations incorporelles et regroupements d'entreprises

Le goodwill, les marques de commerce et les relations avec les clients ont principalement été constatés par suite des regroupements d'entreprises. La Société utilise la méthode de l'acquisition pour comptabiliser ces regroupements d'entreprises, laquelle nécessite des jugements et des estimations importants. Lors du processus de répartition d'un regroupement d'entreprises, des justes valeurs estimatives sont attribuées aux actifs nets acquis, incluant les marques de commerce et les relations avec les clients. Ces estimations sont basées sur des prévisions de flux de trésorerie futurs, des estimations des fluctuations économiques et un taux d'actualisation estimé. L'excédent du prix d'achat sur la juste valeur estimative des actifs nets acquis est ensuite attribué au goodwill. Dans le cas où les justes valeurs réelles des actifs nets diffèrent des estimations, les montants attribués aux actifs nets et spécifiquement aux marques de commerce et aux relations avec les clients pourraient différer des montants présentés. Cela affecterait ensuite directement la valeur comptable du goodwill. Toute différence dans les justes valeurs estimées affecterait également l'amortissement des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie déterminée.

Dépréciation d'actifs

Certains jugements et certaines estimations significatifs sont requis lors des tests de dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des autres actifs à long terme, y compris les actifs au titre de droits d'utilisation. La direction utilise des estimations ou exerce son jugement dans la détermination des indicateurs de dépréciation, dans la définition d'une UGT, dans l'estimation de flux de trésorerie futurs et pour les autres hypothèses clés telles que les taux d'actualisation et les multiplicateurs de résultats utilisés pour déterminer une juste valeur (moins les coûts de sortie) ou une valeur d'utilité. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation annuellement, selon les soldes au 31 décembre, et chaque fois qu'il y a une indication de dépréciation. Les autres actifs à long terme sont testés seulement lorsque des indicateurs de dépréciation sont présents.

Avantages sociaux futurs

La Société offre des régimes à prestations définies et à cotisations définies qui fournissent des prestations de retraite ainsi que d'autres avantages postérieurs à l'emploi à ses employés.

Plusieurs estimations et hypothèses sont requises pour déterminer la charge liée aux régimes de retraite à prestations définies de même que l'obligation s'y rattachant, dont le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur comptable de l'obligation et les produits d'intérêts sur l'actif des régimes, la durée de l'obligation, le taux d'inflation, le taux de croissance prévu lié aux soins de santé, le taux de mortalité prévu, les augmentations salariales prévues, etc. Des modifications apportées aux principales hypothèses peuvent avoir une incidence significative sur le calcul de l'obligation. Les résultats réels seront vraisemblablement différents des hypothèses initiales. Les réévaluations de l'obligation sont présentées dans les états consolidés du résultat global.

NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS RÉCENTES QUI ONT ÉTÉ PUBLIÉES MAIS NE SONT PAS ENCORE MISES EN OEUVRE

IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18 afin de remplacer l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. L'IFRS 18 reprend telles quelles de nombreuses exigences de l'IAS 1 et prévoit une divulgation accrue liée aux mesures de la performance définies par la direction, de même que l'ajout de nouveaux principes de regroupement ou de ventilation des informations comprises dans l'état consolidé du résultat net.

L'IFRS 18 s'appliquera à la Société à compter du 1^{er} avril 2027. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRS 18 sur ses états financiers consolidés.

IFRS 9, Instruments financiers, et IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 9 et à l'IFRS 7 qui traitent de la décomptabilisation d'actifs financiers et de passifs financiers réglés au moyen de systèmes de paiement électronique, et clarifient le classement et l'évaluation de certains instruments financiers.

Ces modifications s'appliqueront pour l'exercice de la Société à compter du 1^{er} avril 2026. L'adoption de ces modifications n'aura pas d'incidence significative sur ses états financiers consolidés.

NOTE 4 STOCKS

	31 mars 2025	31 mars 2024
Produits finis	1 444 \$	1 395 \$
Produits en cours	993	1 013
Matières premières, pièces de rechange et fournitures	490	452
Total	2 927 \$	2 860 \$

Le montant des stocks comptabilisé à titre de charge dans les coûts d'exploitation pour l'exercice clos le 31 mars 2025 est de 14,842 milliards de dollars (14,298 milliards de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2024).

NOTE 5 COÛTS D'EXPLOITATION

	Pour les exercices clos les 31 mars	
	2025	2024
Variations des stocks de produits finis et de produits en cours	(31) \$	(3) \$
Matières premières et consommables utilisés	13 396	11 917
Profit de change	(22)	(61)
Charge au titre des avantages du personnel	2 378	2 251
Frais de vente	731	719
Frais généraux et d'administration	1 044	1 010
Coûts d'exploitation excluant les amortissements et les coûts de restructuration	17 496 \$	15 833 \$
Ajouter :		
Amortissements	629	595
Coûts de restructuration (note 14)	87	25
Coûts d'exploitation incluant les amortissements et les coûts de restructuration	18 212 \$	16 453 \$

Les chiffres comparatifs ont été reclassés entre les matières premières et consommables utilisés et les frais généraux et d'administration, tels que présentés dans le tableau ci-dessus, pour être conformes à la présentation de l'exercice considéré.

NOTE 6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Pour l'exercice clos le 31 mars 2025				
	Terrains	Bâtiments	Machinerie, équipement et autres	Total
Coût				
Au 31 mars 2024	212 \$	1 980 \$	5 565 \$	7 757 \$
Entrées	—	122	287	409
Cessions	(18)	(28)	(121)	(167)
Écart de conversion et hyperinflation	8	97	327	432
Au 31 mars 2025	202 \$	2 171 \$	6 058 \$	8 431 \$
Amortissement cumulé et charges de dépréciation				
Au 31 mars 2024	— \$	676 \$	2 550 \$	3 226 \$
Amortissement	—	84	335	419
Dépréciation relative à la restructuration (note 14)	—	9	38	47
Cessions	—	(20)	(115)	(135)
Écart de conversion et hyperinflation	—	31	150	181
Au 31 mars 2025	— \$	789 \$	2 996 \$	3 785 \$
Valeur comptable nette au 31 mars 2025	202 \$	1 382 \$	3 062 \$	4 646 \$

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles en cours de construction totalise 522 millions de dollars au 31 mars 2025 (507 millions de dollars au 31 mars 2024) et celles-ci sont principalement constituées de machinerie et d'équipement.

Les cessions de l'exercice de 2025 comprennent la vente, conclue le 24 juin 2024, de deux installations de transformation de lait frais de la Société situées en Australie, pour un produit de 95 millions de dollars (105 millions de dollars australiens), ce qui a donné lieu à un profit minime sur la cession d'actifs. Se reporter à la note 7 pour obtenir les informations relatives aux montants des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives connexes. Au cours de l'exercice 2025, la Société a également comptabilisé un profit sur la cession d'actifs de 24 millions de dollars (17 millions de dollars après impôt) provenant de la vente de terrains appartenant à la Division Produits laitiers (Australie) pour un produit de 29 millions de dollars (32 millions de dollars australiens).

Le 7 mars 2025, la Société a conclu un contrat exécutoire visant la vente de ses activités de King Island Dairy en Australie. La vente a été conclue le 9 mai 2025 pour un produit de 27 millions de dollars (30 millions de dollars australiens). Par conséquent, la valeur comptable nette des immobilisations corporelles au 31 mars 2025 comprend un terrain et des bâtiments détenus en vue de la vente d'un montant de 17 millions de dollars comptabilisés au plus faible de leur valeur comptable et de la juste valeur estimative diminuée des coûts de la vente. La transaction comprend également la vente d'autres actifs nets d'un montant de 10 millions de dollars.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024				
	Terrains	Bâtiments	Machinerie, équipement et autres	Total
Coût				
Au 31 mars 2023	212 \$	1 771 \$	5 213 \$	7 196 \$
Entrées	—	220	421	641
Cessions	—	(4)	(58)	(62)
Écart de conversion et hyperinflation	—	(7)	(11)	(18)
Au 31 mars 2024	212 \$	1 980 \$	5 565 \$	7 757 \$
Amortissement cumulé et charges de dépréciation				
Au 31 mars 2023	— \$	591 \$	2 319 \$	2 910 \$
Amortissement	—	81	296	377
Dépréciation relative à la restructuration (note 14)	—	2	2	4
Cessions	—	(4)	(57)	(61)
Écart de conversion et hyperinflation	—	6	(10)	(4)
Au 31 mars 2024	—	676 \$	2 550 \$	3 226 \$
Valeur comptable nette au 31 mars 2024	212 \$	1 304 \$	3 015 \$	4 531 \$

NOTE 7 ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES

Le tableau suivant présente les variations des actifs au titre de droits d'utilisation au cours de l'exercice 2025.

	Pour l'exercice clos le 31 mars 2025		
	Immobilier	Équipement	Total
Au 31 mars 2024	366 \$	99 \$	465 \$
Nouveaux contrats de location/modifications à un contrat de location	125	21	146
Cessions	(35)	(25)	(60)
Amortissement	(44)	(23)	(67)
Dépréciation relative à la restructuration (note 14)	—	(6)	(6)
Écart de conversion et hyperinflation	21	4	25
Au 31 mars 2025	433 \$	70 \$	503 \$

Le tableau suivant présente les variations des actifs au titre de droits d'utilisation au cours de l'exercice 2024.

	Pour l'exercice clos le 31 mars 2024		
	Immobilier	Équipement	Total
Au 31 mars 2023	355 \$	91 \$	446 \$
Nouveaux contrats de location/modifications à un contrat de location	72	43	115
Cessions	(13)	(1)	(14)
Amortissement	(41)	(33)	(74)
Écart de conversion	(7)	(1)	(8)
Au 31 mars 2024	366 \$	99 \$	465 \$

Le tableau suivant présente les variations des obligations locatives au cours des exercices 2025 et 2024.

	31 mars 2025	31 mars 2024
À l'ouverture de l'exercice	455 \$	433 \$
Nouveaux contrats de location/modifications à un contrat de location	144	111
Cessions	—	(14)
Charges d'intérêts	20	16
Paievements	(107)	(84)
Écart de conversion	19	(7)
	531	455
Tranche courante	(65)	(85)
À la clôture de l'exercice	466 \$	370 \$

Les cessions d'actifs au titre de droits d'utilisation de l'exercice 2025 comprennent les biens immobiliers et l'équipement vendus dans le cadre de la vente de deux installations de transformation de lait frais de la Société en Australie, décrite à la note 6. Les obligations locatives des actifs vendus ont été remboursées.

Le tableau qui suit présente les échéances des obligations locatives en cours de la Société au 31 mars 2025.

Moins de 1 an	79 \$
De 1 à 2 ans	78
De 2 à 3 ans	70
De 3 à 4 ans	57
De 4 à 5 ans	54
Plus de 5 ans	391
	729 \$

NOTE 8 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

GOODWILL

	31 mars 2025	31 mars 2024
Solde à l'ouverture de l'exercice	3 098 \$	3 338 \$
Charges de dépréciation	(662)	(265)
Écart de conversion et hyperinflation	162	25
Solde à la clôture de l'exercice	2 598 \$	3 098 \$

Tests de dépréciation

Les tests de dépréciation du goodwill sont mis en place au niveau des UGT chaque année, le 31 décembre, ou à une date intermédiaire s'il existe des indices de dépréciation.

Afin de déterminer si le goodwill s'est déprécié, la Société doit estimer les montants recouvrables respectifs des UGT et groupes d'UGT auxquels le goodwill est affecté.

La direction considère les UGT ou groupes d'UGT qui suivent aux fins du test de dépréciation du goodwill étant donné qu'ils représentent le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne :

	31 mars 2025	31 mars 2024
Secteur Canada		
Division Produits laitiers (Canada)	401 \$	401 \$
Secteur USA		
Division Produits laitiers (USA)	2 188	2 059
Secteur International		
Division Produits laitiers (Argentine)	9	9
Secteur Europe		
Division Produits laitiers (Royaume-Uni)	—	629
	2 598 \$	3 098 \$

Les montants recouvrables de chaque UGT ou groupe d'UGT ont été estimés en utilisant un modèle d'évaluation basé sur un multiple des bénéfices (juste valeur moins les coûts de sortie). Les hypothèses clés utilisées dans ces modèles se composent principalement d'un multiple des bénéfices pour les comparables de l'industrie appliqué aux résultats de chaque UGT ou groupe d'UGT testé. Les données d'entrée utilisées dans ce modèle sont des données du niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs décrite à la note 3.

Comme les activités de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni) ont été ajoutées à la capacité opérationnelle de la Société dans les dernières années, le montant recouvrable de cette division a aussi été estimé en utilisant le modèle des flux de trésorerie actualisés (valeur d'utilité).

UGT de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni) (l'« UGT Royaume-Uni ») du Secteur Europe - Exercice 2025

Dans le cadre de la réalisation du test de dépréciation du goodwill au 31 décembre 2024, les estimations des flux de trésorerie actualisés futurs pour l'UGT Royaume-Uni du Secteur Europe ont été réduites en raison principalement de la conjoncture de marché qui demeure difficile au Royaume-Uni, notamment en ce qui a trait à l'inflation persistante et aux taux d'intérêt élevés. Bien que les marges aient progressé au cours de l'exercice 2025, ces améliorations n'ont pas été aussi rapides que prévu initialement, ce qui a entraîné une période de reprise projetée plus longue. Par conséquent, il a été établi que la valeur recouvrable estimative de l'UGT Royaume-Uni était inférieure à sa valeur comptable, et une charge de dépréciation du goodwill sans effet sur la trésorerie de 662 millions de dollars (657 millions de dollars après impôt) a été comptabilisée, représentant la valeur totale du goodwill de cette UGT, ce qui a porté la valeur comptable de l'UGT Royaume-Uni à sa valeur recouvrable estimée.

NOTE 8 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SUITE)

La valeur recouvrable au 31 décembre 2024 a été estimée à l'aide du plus élevé des montants suivants, soit le montant établi au moyen du modèle des flux de trésorerie actualisés (valeur d'utilité) ou celui établi au moyen d'un modèle d'évaluation basé sur un multiple des bénéfices (juste valeur moins les coûts de sortie) en fonction des hypothèses clés suivantes : i) des prévisions des flux de trésorerie actualisés pour les cinq prochaines années selon les bénéfices avant intérêts, impôt sur le résultat et amortissements, ajustés en fonction des taux de croissance estimés et avec une valeur finale calculée comme étant perpétuelle dans la dernière année; ii) un taux d'actualisation avant impôt de 9,8 % (9,3 % au 31 décembre 2023); iii) un taux de croissance final de 2,8 % (2,8 % au 31 décembre 2023); et iv) un multiple des bénéfices pour les comparables de l'industrie.

La charge de dépréciation de 684 millions de dollars (674 millions de dollars après impôt) comprend également une charge sans effet sur la trésorerie de 22 millions de dollars (17 millions de dollars après impôt) au titre des immobilisations incorporelles acquises.

UGT de la Division Produits laitiers (Australie) (l'« UGT Australie ») du Secteur International - Exercice 2024

Dans le cadre de la réalisation du test de dépréciation du goodwill au 31 décembre 2023, les estimations des flux de trésorerie actualisés futurs pour l'UGT Australie du Secteur International ont été réduites en raison de l'augmentation du décalage dans la relation entre les prix sur les marchés internationaux du fromage et des ingrédients laitiers et les prix du lait à la ferme dans un contexte de baisse de la production laitière en Australie. Par conséquent, il a été établi que la valeur recouvrable estimative de l'UGT Australie était inférieure à sa valeur comptable, et une charge de dépréciation du goodwill sans effet sur la trésorerie de 265 millions de dollars (non déductible aux fins de l'impôt), a été comptabilisée, représentant la valeur totale du goodwill de cette UGT, ce qui a porté la valeur comptable de l'UGT Australie à sa valeur recouvrable estimée.

La valeur recouvrable au 31 décembre 2023 a été estimée à l'aide du plus élevé des montants suivants, soit le montant établi au moyen du modèle des flux de trésorerie actualisés (valeur d'utilité) et d'un modèle d'évaluation basé sur un multiple des bénéfices (juste valeur moins les coûts de sortie) en fonction des hypothèses clés suivantes : i) des prévisions des flux de trésorerie actualisés pour les cinq prochaines années selon les bénéfices avant intérêts, impôt sur le résultat et amortissements, ajustés en fonction des taux de croissance estimés et avec une valeur finale calculée comme étant perpétuelle dans la dernière année; ii) un taux d'actualisation avant impôt de 8,6 %; iii) un taux de croissance final de 2,5 %; et iv) un multiple des bénéfices pour les comparables de l'industrie.

UGT restantes

Pour les UGT restantes, lors de la réalisation du test de dépréciation du goodwill au 31 décembre 2024, il a été déterminé que les valeurs recouvrables excédaient leur valeur comptable respective, y compris le goodwill; par conséquent, le goodwill pour ces UGT n'était pas considéré comme s'étant déprécié.

NOTE 8 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SUITE)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Pour l'exercice clos le 31 mars 2025				
	Immobilisations ayant une durée de vie déterminée			Total des immobilisations incorporelles
	Marques de commerce	Relations avec les clients	Logiciels ¹ et autres	
Coût				
Au 31 mars 2024	1 154 \$	423 \$	504 \$	2 081 \$
Entrées	—	—	7	7
Cessions	—	—	(3)	(3)
Écart de conversion et hyperinflation	72	23	27	122
Au 31 mars 2025	1 226 \$	446 \$	535 \$	2 207 \$
Amortissement cumulé et charges de dépréciation				
Au 31 mars 2024	290 \$	290 \$	335 \$	915 \$
Amortissements	56	24	63	143
Charges de dépréciation	21	1	—	22
Cessions	—	—	(3)	(3)
Écart de conversion et hyperinflation	19	15	25	59
Au 31 mars 2025	386 \$	330 \$	420 \$	1 136 \$
Valeur comptable nette au 31 mars 2025	840 \$	116 \$	115 \$	1 071 \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024				
	Durée de vie déterminée			Total des immobilisations
	Marques de commerce	Relations avec les clients	Logiciels ¹ et autres	
Coût				
Au 31 mars 2023	1 138 \$	421 \$	487 \$	2 046 \$
Entrées	—	—	13	13
Écart de conversion et hyperinflation	16	2	4	22
Au 31 mars 2024	1 154 \$	423 \$	504 \$	2 081 \$
Amortissement cumulé et charges de dépréciation				
Au 31 mars 2023	234 \$	262 \$	268 \$	764 \$
Amortissements	54	27	63	144
Écart de conversion et hyperinflation	2	1	4	7
Au 31 mars 2024	290 \$	290 \$	335 \$	915 \$
Valeur comptable nette au 31 mars 2024	864 \$	133 \$	169 \$	1 166 \$

¹ Aucun logiciel n'a été produit à l'interne.

Les marques de commerce sont affectées aux UGT ou aux groupes d'UGT de la façon suivante :

	31 mars 2025	31 mars 2024
Canada	163 \$	176 \$
USA	120	120
International	25	26
Europe	532	542
	840 \$	864 \$

NOTE 9 AUTRES ACTIFS

	31 mars 2025	31 mars 2024
Coentreprises	45 \$	34 \$
Avantages du personnel (note 20)	26	17
Autres	44	44
	115 \$	95 \$

La Société détient des participations dans des coentreprises, qui sont toutes comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La Société a comptabilisé en résultat net un montant de 11 millions de dollars, représentant sa quote-part des bénéfices des coentreprises pour l'exercice clos le 31 mars 2025 (7 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2024). Les dividendes reçus des coentreprises se sont élevés à 1 million de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2025 (8 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2024).

NOTE 10 EMPRUNTS BANCAIRES

Facilités de crédit	Échéance	Disponible pour utilisation		Montant prélevé aux	
		Équivalent en devise canadienne	Devise de base (en millions)	31 mars 2025	31 mars 2024
Amérique du Nord – États-Unis	Décembre 2029 ¹	432 \$	300 USD	— \$	— \$
Amérique du Nord – Canada	Décembre 2029 ¹	1 007 \$	700 USD	14	71
Australie	Annuelle ²	382 \$	425 AUD	96	181
Australie	Annuelle	— \$	— USD	—	26
Japon	Annuelle ³	77 \$	8 000 JPY	54	41
Royaume-Uni	Annuelle ⁴	232 \$	125 GBP	44	91
Argentine	Annuelle ⁵	415 \$	288 USD	156	8
		2 545 \$		364 \$	418 \$

¹ Facilité de crédit renouvelable principale. Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1,00 % ou le taux SOFR, SONIA ou BBSY ou le taux CORRA majoré d'au moins 0,80 % et d'au plus 2,00 %, selon les notations de crédit de la Société, majoré d'un ajustement aux marges applicables fondé sur l'atteinte des cibles de durabilité de la Société. Le 17 décembre 2024, la date d'échéance a été prorogée au 17 décembre 2029.

² Porte mensuellement intérêt au taux SOFR ou au taux des acceptations bancaires australiennes majoré d'un maximum de 1,15 % et peut être prélevée en dollars australiens ou américains.

³ Porte mensuellement intérêt au taux TIBOR majoré de 0,70 %.

⁴ Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux de base majoré de 0,80 % ou le taux SONIA majoré de 0,80 %.

⁵ Porte mensuellement intérêt au taux local et peut être prélevée en dollars américains ou en pesos argentins.

Au 31 mars 2025, des débiteurs totalisant 341 millions de dollars (308 millions de dollars au 31 mars 2024) avaient été vendus en vertu d'une entente d'achat de débiteurs. Ces débiteurs ont été décomptabilisés à la vente, puisque la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés à l'acheteur selon les conditions des ententes.

NOTE 11 DETTE À LONG TERME

	31 mars 2025	31 mars 2024
Facilités d'emprunt bancaire à terme non garanties		
Obtenue en avril 2019 et échéant en juin 2025 ¹	115 \$	115 \$
Billets non garantis de premier rang ²		
3,60 % émis en août 2018 et échéant en août 2025 (série 5)	350	350
2,88 % émis en novembre 2019 et remboursés en novembre 2024 (série 6)	—	400
2,24 % émis en juin 2020 et échéant en juin 2027 (série 7)	700	700
1,42 % émis en novembre 2020 et échéant en juin 2026 (série 8)	350	350
2,30 % émis en juin 2021 et échéant en juin 2028 (série 9)	300	300
5,25 % émis en novembre 2022 et échéant en novembre 2029 (série 10)	300	300
5,49 % émis en novembre 2023 et échéant en novembre 2030 (série 11)	550	550
Autres	34	48
	2 699 \$	3 113 \$
Tranche courante	(465)	(414)
	2 234 \$	2 699 \$
Les remboursements de capital se répartissent comme suit :		
Moins de 1 an	465 \$	414 \$
De 1 à 2 ans	350	465
De 2 à 3 ans	734	350
De 3 à 4 ans	300	734
De 4 à 5 ans	300	300
Plus de 5 ans	550	850
	2 699 \$	3 113 \$

¹ Porte mensuellement intérêt au taux préférentiel du prêteur majoré jusqu'à un maximum de 1,00 % ou au taux SOFR ou au taux CORRA majoré de 0,80 % jusqu'à un maximum de 2,00 %, selon les notations de crédit de la Société. Les intérêts sont payés à tous les un, deux, trois ou neuf mois, au choix de la Société. Au 31 mars 2025, les montants prélevés se sont établis à 79 millions de dollars américains. Cette facilité a été remboursée en mai 2025 avant sa date d'échéance du 1^{er} juin 2025.

² Émis en vertu du programme de billets à moyen terme de la Société. Les paiements d'intérêts sont semestriels.

NOTE 12 AUTRES PASSIFS

	31 mars 2025	31 mars 2024
Avantages du personnel (note 20)	40 \$	38 \$
Rémunération à base d'actions – tranche à long terme	85	103
Autres	6	13
	131 \$	154 \$

NOTE 13 CAPITAL SOCIAL

AUTORISÉ

Le capital social autorisé de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires. Les actions ordinaires sont des actions avec droit de vote et droit de participation.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société a pris effet le 19 novembre 2024 et se terminera au plus tard le 18 novembre 2025. Le 6 février 2025, la Société a modifié son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour faire passer le nombre d'actions ordinaires pouvant être rachetées aux fins d'annulation de 8 487 169 à 21 217 922, soit 5 % de ses 424 358 459 actions ordinaires émises et en circulation au 8 novembre 2024. Au cours de l'exercice 2025, la Société a racheté 6 023 335 actions ordinaires à un prix moyen de 25,23 \$ l'action, pour un prix d'achat total d'environ 152 millions de dollars, dont un montant de 3 millions de dollars a été comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer au 31 mars 2025, pour 117 621 actions achetées le 31 mars 2025 et annulées après la fin de l'exercice. Les bénéfices non distribués comprennent une charge de 124 millions de dollars, dont un montant de 121 millions de dollars au titre de l'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actions et un montant de 3 millions de dollars au titre de l'impôt applicable.

Dans le cadre de l'offre publique de rachat, la Société a établi un régime de rachat automatique (RRA). Le RRA permet à Saputo de donner des instructions prédéterminées concernant la façon dont les actions ordinaires devront être rachetées sur le marché libre pendant les périodes d'interdiction d'opérations autoimposées et constitue un régime automatique aux fins des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. Au 31 mars 2025, aucun passif n'a été comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière dans le cadre du RRA.

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

La Société a mis sur pied un régime d'options d'achat d'actions réglées en instruments de capitaux propres visant l'achat d'actions ordinaires par des employés clés et des dirigeants de la Société. Le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises en vertu du régime ne peut dépasser 45 698 394 actions ordinaires. Au 31 mars 2025, 13 176 815 actions ordinaires sont disponibles pour attribution future en vertu de ce régime. Les options peuvent être exercées à un prix qui ne peut être inférieur à la moyenne pondérée du cours des actions pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'attribution. Les droits sur ces options attribuées avant le 1^{er} avril 2024 sont acquis sur une période de cinq ans à raison d'un taux de 20 % par année, alors que les droits sur les options attribuées à partir de cette date sont acquis sur une période de quatre ans à raison d'un taux de 25 % par année. Toutes les options expirent dix ans après la date de leur attribution.

Les options émises et en circulation à la fin de l'exercice sont les suivantes :

Période d'attribution	Prix d'exercice moyen pondéré	31 mars 2025		31 mars 2024	
		Nombre d'options	Nombre d'options pouvant être exercées	Nombre d'options	Nombre d'options pouvant être exercées
2015	27,74 \$	—	—	759 092	759 092
2016	35,08 \$	1 139 457	1 139 457	1 245 064	1 245 064
2017	41,40 \$	1 836 100	1 836 100	2 023 438	2 023 438
2018	46,29 \$	1 978 623	1 978 623	2 179 306	2 179 306
2019	41,02 \$	2 453 264	2 453 264	2 681 874	2 681 874
2020	45,30 \$	2 037 025	2 037 025	2 195 250	1 774 653
2021	33,35 \$	3 085 972	2 465 534	3 296 065	1 971 342
2022	37,52 \$	1 441 715	881 554	1 531 859	629 910
2023	29,59 \$	2 124 860	864 849	2 288 570	472 781
2024	34,90 \$	2 007 183	418 048	2 114 881	—
2025	26,29 \$	2 950 332	—	—	—
		21 054 531	14 074 454	20 315 399	13 737 460

NOTE 13 CAPITAL SOCIAL (SUITE)

Le nombre d'options d'achat d'actions en circulation, pour les exercices clos les 31 mars, a varié de la façon suivante :

	31 mars 2025		31 mars 2024	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde à l'ouverture de l'exercice	20 315 399	37,79 \$	19 988 303	38,02 \$
Attribution	3 135 791	26,29 \$	2 231 026	34,90 \$
Exercice	(32 044)	29,59 \$	(366 078)	28,78 \$
Annulation	(2 364 615)	34,37 \$	(1 537 852)	38,70 \$
Solde à la clôture de l'exercice	21 054 531	36,48 \$	20 315 399	37,79 \$

Le prix d'exercice moyen pondéré des options d'achat d'actions attribuées durant l'exercice 2025 est de 26,29 \$, ce qui correspond à la moyenne pondérée du cours des actions sur le marché pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date des attributions (34,90 \$ pour l'exercice 2024).

La juste valeur moyenne pondérée des options d'achat d'actions attribuées durant l'exercice 2025 a été estimée à 5,58 \$ par option (7,83 \$ pour l'exercice 2024) au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	Attributions pour l'exercice 2025	Attributions pour l'exercice 2024
Moyenne pondérée :		
Taux d'intérêt sans risque	3,56 %	3,10 %
Durée de vie des options	6,5 ans	6,6 ans
Volatilité ¹	23,61 %	22,89 %
Taux de dividendes	2,82 %	2,06 %

¹ La volatilité attendue est fondée sur la volatilité historique du prix des actions sur une période semblable à la durée de vie des options.

Une charge de rémunération de 15 millions de dollars relative aux options d'achat d'actions a été comptabilisée dans les coûts d'exploitation dans les états consolidés du résultat net pour l'exercice clos le 31 mars 2025 (13 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2024).

Des options visant l'achat de 3 925 715 actions ordinaires à un prix de 25,04 \$ l'action ont été attribuées le 1^{er} avril 2025 pour une période de quatre ans à un taux de 25 % par année.

RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS DIFFÉRÉES À L'INTENTION DES ADMINISTRATEURS

Conformément au régime d'unités d'actions différées, tous les administrateurs admissibles de la Société reçoivent une rémunération annuelle, payable en une tranche de 50 % en UAD et une tranche de 50 % en trésorerie ou en une seule tranche de 100 % en UAD, au choix de l'administrateur. Un administrateur doit recevoir la totalité de sa rémunération sous forme d'UAD jusqu'à ce qu'il atteigne le seuil de propriété. Le nombre d'UAD attribuées trimestriellement à chaque administrateur est fondé sur la valeur de marché des actions ordinaires de la Société à la date de chaque octroi. Lorsqu'il cesse d'être administrateur de la Société, un paiement en trésorerie égal à la valeur de marché des UAD accumulées est versé. Le passif lié à ces unités est ajusté en multipliant le nombre d'unités en circulation par la valeur de marché des actions ordinaires à la fin de l'exercice de la Société. La Société inclut le coût du régime d'UAD dans les coûts d'exploitation dans les états consolidés du résultat net.

NOTE 13 CAPITAL SOCIAL (SUITE)

	2025		2024	
	Unités	Passif	Unités	Passif
Solde à l'ouverture de l'exercice	558 716	15 \$	616 766	22 \$
Rémunération annuelle	87 276	2	79 392	2
Dividendes réinvestis	14 700	1	14 042	—
Paielements à des administrateurs	(76 163)	(2)	(151 484)	(5)
Variation en raison de la variation du prix des actions	—	(1)	—	(4)
Solde à la clôture de l'exercice	584 529	15 \$	558 716	15 \$

La Société conclut des contrats à terme de gré à gré sur actions dans le but d'atténuer les coûts de rémunération associés à son régime d'UAD. Au 31 mars 2025, la Société détenait des contrats à terme de gré à gré sur 100 000 actions ordinaires (100 000 au 31 mars 2024) d'une valeur nominale de 3 millions de dollars (3 millions de dollars au 31 mars 2024). La charge de rémunération nette liée au régime d'UAD s'est établie à 3 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2025 (2 millions de dollars au 31 mars 2024), incluant l'incidence des contrats à terme de gré à gré sur actions.

RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS LIÉES À LA PERFORMANCE

La Société offre à ses employés clés et à ses dirigeants un régime d'unités d'actions liées à la performance (UAP), qui fait partie de la rémunération liée à la performance à long terme. Le régime d'UAP est non dilutif et il est réglé en trésorerie uniquement. En vertu de ce régime, chaque cycle de performance correspond à trois exercices de la Société. Au moment de l'attribution d'une UAP, la Société détermine les critères de performance qu'elle doit respecter. Le comité de régie d'entreprise et des ressources humaines peut, à sa discrétion, attribuer une rémunération même si le critère d'acquisition des droits établi n'a pas été respecté.

Après la fin d'un cycle de performance de trois ans, les droits relatifs aux UAP pour lesquelles les critères ont été respectés deviennent acquis et la valeur des unités payées est basée sur le cours des actions ordinaires à ce moment-là, multiplié par le nombre d'UAP pour lesquelles les critères de performance ont été respectés. Le montant susceptible d'être payé aux employés admissibles est comptabilisé comme un passif et il est revu à chaque période de présentation de l'information financière. La charge est comprise dans les avantages du personnel et inscrite dans les coûts d'exploitation dans les états consolidés du résultat net.

	2025	2024
	Unités	Unités
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 465 715	2 233 250
Attribution ¹	1 239 907	787 536
Annulation	(448 115)	(260 102)
Paielement	(184 481)	(294 969)
Solde à la clôture de l'exercice	3 073 026	2 465 715

¹ Les UAP attribuées au cours de l'exercice 2025 avaient une valeur moyenne pondérée à la date d'attribution de 26,32 \$ l'unité (34,90 \$ au cours de l'exercice 2024).

Au 31 mars 2025, l'obligation à long terme liée aux UAP s'élevait à 45 millions de dollars (61 millions de dollars au 31 mars 2024) et la portion à court terme de 15 millions de dollars était incluse dans les charges à payer (9 millions de dollars au 31 mars 2024). Le 1^{er} avril 2025, 1 373 083 UAP ont été attribuées à leur valeur à la date d'attribution de 25,04 \$ l'unité.

NOTE 13 CAPITAL SOCIAL (SUITE)

RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS RESTREINTES

La Société offre aussi un régime d'unités d'actions restreintes (UAR), qui fait partie de la rémunération liée à la performance à long terme à l'intention des employés clés et des dirigeants de la Société. Le régime d'UAR est non dilutif et il est réglé en trésorerie uniquement. En vertu de ce régime, chaque période de restriction correspond à trois exercices de la Société. Au moment de l'attribution d'une UAR, la Société détermine les critères d'acquisition des droits que les participants doivent respecter. Ces critères comprennent, sans s'y limiter, la poursuite de la relation d'emploi pendant une partie ou la totalité de la période de restriction. Le comité de régie d'entreprise et des ressources humaines peut, à sa discrétion, attribuer une rémunération même si le critère d'acquisition des droits établi n'a pas été respecté. Après la fin d'une période de restriction de trois ans, les droits relatifs aux UAR pour lesquelles les critères ont été respectés deviennent acquis et la valeur des unités payées est basée sur le cours des actions ordinaires à ce moment-là multiplié par le nombre d'UAR pour lesquelles les critères d'acquisition des droits ont été respectés. Le montant susceptible d'être payé aux employés admissibles est comptabilisé comme un passif et il est revu à chaque période de présentation de l'information financière. La charge est comprise dans les avantages du personnel et inscrite dans les coûts d'exploitation dans les états consolidés du résultat net.

	2025	2024
	Unités	Unités
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 398 753	1 130 528
Attribution ¹	1 081 484	532 674
Annulation	(52 233)	(45 295)
Paiement	(416 947)	(219 154)
Solde à la clôture de l'exercice	2 011 057	1 398 753

¹ Les UAR attribuées au cours de l'exercice 2025 avaient une valeur moyenne pondérée à la date d'attribution de 26,21 \$ l'unité (34,90 \$ au cours de l'exercice 2024).

Au 31 mars 2025, l'obligation à long terme liée aux UAR s'élevait à 25 millions de dollars (18 millions de dollars au 31 mars 2024) et la portion à court terme de 17 millions de dollars était incluse dans les charges à payer (13 millions de dollars au 31 mars 2024). Le 1^{er} avril 2025, 1 164 054 UAR ont été attribuées à leur valeur à la date d'attribution de 25,04 \$ l'unité.

La Société conclut des contrats à terme de gré à gré sur actions dans le but d'atténuer les coûts de rémunération associés à ses régimes d'UAP et d'UAR. Au 31 mars 2025, la Société détenait des contrats à terme de gré à gré sur 1 000 000 d'actions ordinaires (aucun au 31 mars 2024) d'une valeur nominale de 27 millions de dollars (néant au 31 mars 2024). La charge de rémunération nette liée aux UAP et aux UAR s'est établie à 9 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2025 (47 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2024), compte tenu de l'incidence des contrats à terme de gré à gré sur actions.

DIVIDENDES ET RÉGIME DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

La Société offre un régime de réinvestissement des dividendes (le « RRD »). Le RRD offre aux actionnaires admissibles la possibilité de réinvestir automatiquement la totalité ou une partie de leurs dividendes en trésorerie en actions ordinaires additionnelles.

Les dividendes versés en trésorerie et réglés par l'intermédiaire du RRD au cours des exercices clos en 2025 et en 2024 se présentent comme suit.

	Pour les exercices clos les 31 mars	
	2025	2024
Trésorerie	320 \$	245 \$
RRD	—	66
Total	320 \$	311 \$

Au quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a suspendu le RRD jusqu'à nouvel ordre.

NOTE 14 COÛTS DE RESTRUCTURATION

Au cours de l'exercice 2025, les coûts de restructuration ont totalisé 87 millions de dollars (65 millions de dollars après impôt) et comprenaient une dépréciation des immobilisations sans effet sur la trésorerie de 64 millions de dollars, principalement liée aux immobilisations, dans le cadre de la décision de la Société de cesser la fabrication de certains produits d'ingrédients laitiers fonctionnels dans sa Division Produits laitiers (Royaume-Uni) d'ici le milieu de l'exercice 2026. Cette décision a été prise en raison de l'évolution attendue de la demande visant ces produits. Les indemnités de départ liées à ce projet seront comptabilisées au cours de l'exercice 2026. Les coûts de restructuration comprennent également des indemnités de départ et des coûts de fermeture d'usines dont le total se chiffre à 23 millions de dollars, engagés relativement à l'optimisation des frais de vente et des frais généraux et d'administration.

Pour l'exercice 2024, des coûts de restructuration ont totalisé 25 millions de dollars (19 millions de dollars après impôt), principalement composés d'indemnités de départ d'un montant total de 19 millions de dollars dans un contexte de mesures d'efficacité dans tous nos secteurs et d'une dépréciation des immobilisations sans effet sur la trésorerie de 4 millions de dollars dans le cadre de la fermeture d'une installation dans le Secteur USA.

Les coûts de restructuration se présentent comme suit :

	Pour les exercices clos les 31 mars	
	2025	2024
Indemnités de départ et autres coûts	23 \$	21 \$
Dépréciation d'actifs sans effet sur la trésorerie	64	4
Total	87 \$	25 \$

Se reporter à la note 24 pour obtenir des informations sur les coûts de restructuration par secteur à présenter.

NOTE 15 CHARGES FINANCIÈRES

	Pour les exercices clos les 31 mars	
	2025	2024
Intérêts sur la dette à long terme	100 \$	104 \$
Autres charges financières, montant net	76	58
Intérêts sur les obligations locatives	19	16
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) provenant des obligations au titre des régimes à prestations définies (note 20)	1	(2)
	196 \$	176 \$

NOTE 16 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt sur le résultat se détaille comme suit :

	Pour les exercices clos les 31 mars	
	2025	2024
Charge d'impôt exigible	169 \$	144 \$
Recouvrement d'impôt différé	(12)	(5)
Charge d'impôt sur le résultat	157 \$	139 \$

NOTE 16 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

RAPPROCHEMENT DU TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

La charge d'impôt sur le résultat de la Société diffère de celle obtenue par l'application des taux canadiens prévus par la loi en raison des éléments suivants :

	2025	2024
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	(19) \$	404 \$
Impôt sur le résultat, calculé au taux canadien prévu par la loi de 26,3 % (26,0 % en 2024)	(5)	105
Ajustements attribuables aux éléments suivants :		
Incidence des taux d'imposition de filiales étrangères	1	(1)
Quote-part des bénéfices des coentreprises	(3)	(2)
Incidence des traitements fiscaux et comptables de l'inflation en Argentine	5	(30)
Charge de dépréciation du goodwill	161	80
Ajustements au titre d'exercices antérieurs et autres	(2)	(13)
Charge d'impôt sur le résultat	157 \$	139 \$

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT COMPTABILISÉ DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

L'impôt sur le résultat comptabilisé dans les autres éléments du résultat global en 2025 et en 2024 se détaille comme suit :

	2025	2024
Charge (recouvrement) d'impôt différé sur pertes actuarielles au titre des obligations liées aux avantages du personnel	3 \$	(17) \$
Recouvrement d'impôt différé sur les couvertures de flux de trésorerie	(8)	(1)
Total du recouvrement d'impôt sur le résultat comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	(5) \$	(18) \$

ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔT EXIGIBLE

	2025	2024
Impôt sur le résultat à recevoir	21 \$	32 \$
Impôt sur le résultat à payer	(39)	(23)
Impôt sur le résultat (à payer) à recevoir (montant net)	(18) \$	9 \$

ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ

Le tableau suivant présente l'impôt différé comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière aux 31 mars.

	2025	2024
Actifs d'impôt différé	78 \$	71 \$
Passifs d'impôt différé	(903)	(854)
Passifs d'impôt différé (montant net)	(825) \$	(783) \$

NOTE 16 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

Le mouvement des actifs et passifs d'impôt différé s'établit comme suit pour les exercices clos les 31 mars.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2025	Au 31 mars 2024	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Écart de conversion et hyperinflation	Au 31 mars 2025
Stocks	(15) \$	(18) \$	— \$	(2) \$	(35) \$
Immobilisations corporelles	(451)	15	—	(34)	(470)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(102)	(13)	—	(3)	(118)
Goodwill, immobilisations incorporelles et autres actifs	(518)	6	8	(31)	(535)
Actif net au titre des régimes de retraite	7	2	(3)	—	6
Créditeurs et charges à payer	94	5	—	1	100
Obligations locatives	100	16	—	3	119
Pertes fiscales reportées en avant	102	(1)	—	7	108
Passifs d'impôt différé (montant net)	(783) \$	12 \$	5 \$	(59) \$	(825) \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024	Au 31 mars 2023	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Écart de conversion et hyperinflation	Au 31 mars 2024
Stocks	(22) \$	7 \$	— \$	— \$	(15) \$
Immobilisations corporelles	(412)	(42)	—	3	(451)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(88)	(15)	—	1	(102)
Goodwill, immobilisations incorporelles et autres actifs	(515)	1	1	(5)	(518)
Actif net au titre des régimes de retraite	(9)	(1)	17	—	7
Créditeurs et charges à payer	77	24	—	(7)	94
Obligations locatives	83	18	—	(1)	100
Pertes fiscales reportées en avant	89	13	—	—	102
Passifs d'impôt différé (montant net)	(797) \$	5 \$	18 \$	(9) \$	(783) \$

Au 31 mars 2025, la Société avait des pertes en capital de 268 millions de dollars pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'avait été comptabilisé. Ces pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment, mais elles peuvent uniquement être portées en diminution des gains en capital imposables futurs.

Les actifs d'impôt différé comptabilisés au titre des pertes fiscales inutilisées reportées en avant sont soutenus par les prévisions à l'égard de la rentabilité future de la Société.

RÈGLES DU DEUXIÈME PILIER

La Société est assujettie à l'impôt minimal complémentaire mondial aux termes des règles du deuxième pilier. Pour l'exercice clos le 31 mars 2025, la Société a comptabilisé un montant minimal de charge d'impôt sur le résultat exigible afférent à l'impôt complémentaire.

La Société applique l'exception temporaire obligatoire concernant la comptabilisation des actifs et passifs d'impôt différé rattachés aux impôts sur le résultat en lien avec les règles du deuxième pilier ainsi que la communication d'informations à leur sujet, comme le prévoient les modifications de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, publiées en mai 2023.

NOTE 17 VARIATIONS DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION

	Pour les exercices clos les 31 mars	
	2025	2024
Débiteurs	(165) \$	(55) \$
Stocks	24	(195)
Frais payés d'avance et autres actifs	(2)	(3)
Créditeurs, charges à payer et autres	(16)	251
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	(159) \$	(2) \$

NOTE 18 BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) PAR ACTION

	Pour les exercices clos les 31 mars	
	2025	2024
Bénéfice net (perte nette)	(176) \$	265 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	423 578 443	423 063 832
Actions dilutives	—	220 845
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	423 578 443	423 284 677
Bénéfice net (perte nette) par action (de base et dilué(e))	(0,41) \$	0,63 \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2025, 21 054 531 options d'achat d'actions ont été exclues du calcul du bénéfice net (de la perte nette) dilué(e) par action en raison de leur effet antidilutif.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024, 19 556 307 options d'achat d'actions ont été exclues du calcul du bénéfice net (de la perte nette) dilué(e) par action, car leur prix d'exercice était supérieur à la valeur de marché moyenne des actions au cours de la période correspondante.

Les actions achetées aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ont été exclues du calcul du bénéfice par action à la date d'achat.

NOTE 19 INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal des activités, la Société utilise plusieurs instruments financiers qui, de par leur nature, impliquent certains risques dont le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de prix (qui comprend le risque de prix des marchandises). Ces instruments financiers font l'objet de conditions habituelles de crédit, de contrôles financiers, de gestion du risque ainsi que de stratégies de contrôle.

À l'occasion, la Société peut réaliser des transactions utilisant des instruments financiers dérivés dans le but de réduire ou de couvrir les risques conformément aux stratégies de gestion des risques. La Société ne réalise pas ces transactions à des fins spéculatives.

RISQUE DE CRÉDIT

Les instruments financiers qui sont potentiellement assujettis à une concentration du risque de crédit pour la Société sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les débiteurs. Les équivalents de trésorerie sont principalement composés de placements à court terme. La Société a déposé cette trésorerie et ces équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières réputées.

La Société offre également du crédit à ses clients dans le cours normal des activités, en lien avec ses débiteurs. Des évaluations de crédit sont effectuées sur une base régulière, et les résultats comptabilisés tiennent compte des pertes de crédit attendues.

NOTE 19 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

La Société considère qu'elle est exposée à un faible risque de concentration de crédit en lien avec les créances clients, compte tenu de la diversité et de l'ampleur de sa clientèle ainsi que de sa diversité géographique. Il n'y avait aucun débiteur supérieur à 10 % du solde total des débiteurs au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024. Aucun client ne représentait plus de 10 % du total des produits consolidés pour les exercices clos le 31 mars 2025 et le 31 mars 2024.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont revues par la direction à toutes les dates de la situation financière, et l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues est mise à jour en fonction de la recouvrabilité des créances clients de chaque client en considérant l'historique et les tendances des comptes échus et la conjoncture économique actuelle. Les débiteurs provenant de nos produits d'exportation ont tiré parti de délais de paiement plus longs que les délais de paiement qui s'appliquent normalement à nos ventes nationales. La Société considère qu'un actif financier est en situation de défaillance lorsque les paiements contractuels sont considérés comme échus et à risque, selon les divers facteurs économiques et les facteurs propres à l'actif, ou s'il devient probable que le client sera en situation de faillite ou qu'il engagera d'autres procédures d'insolvabilité.

Le montant de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues est suffisant pour couvrir la valeur comptable des débiteurs considérés comme échus et à risque. Le montant de la perte est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net dans les coûts d'exploitation. Les recouvrements subséquents de montants radiés antérieurement sont portés en diminution des coûts d'exploitation dans les états consolidés du résultat net. Ces corrections de valeur n'étaient pas importantes pour l'exercice clos le 31 mars 2025.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières aux moments requis. La Société gère le risque de liquidité en fonction de sa gestion du capital ainsi que de son levier financier, tel qu'il est mentionné à la note 23 relativement aux informations fournies sur le capital. De plus, la direction gère le risque de liquidité en analysant continuellement les flux de trésorerie actuels et projetés. Le conseil d'administration révisé et approuvé les budgets opérationnels et d'investissement de la Société ainsi que toutes transactions significatives qui ne sont pas effectuées dans le cours normal des activités.

Les échéances contractuelles des passifs financiers importants au 31 mars 2025 se rapportent aux créditeurs et charges à payer, aux emprunts bancaires, aux obligations locatives et à la dette à long terme. Les éléments compris dans les créditeurs et charges à payer ont une échéance de moins de un an. Pour en savoir davantage sur les échéances des emprunts bancaires, des obligations locatives et de la dette à long terme, reportez-vous à la note 10, à la note 7 et à la note 11, respectivement.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Les emprunts bancaires et les facilités d'emprunt bancaire à terme non garanties portent intérêt à des taux variables et la Société est par conséquent exposée au risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie associés aux paiements d'intérêts. Au 31 mars 2025, le montant exposé aux fluctuations des taux d'intérêt était de 479 millions de dollars et une fluctuation hypothétique de 1 % du taux d'intérêt occasionnerait une variation du bénéfice net d'environ 3 millions de dollars. Les billets de premier rang portent intérêt à des taux fixes et, par conséquent, aucun risque de taux d'intérêt n'est lié à ces flux de trésorerie.

En mai 2022, Refinitiv Benchmark Services Limited a annoncé qu'elle cesserait de publier le taux Canadian Dollar Offered Rate (CDOR) après le 28 juin 2024. Comme la Société était assujettie à cette réforme, elle a remplacé, au cours de l'exercice 2025, le taux CDOR par le taux composé moyen des opérations de pension à un jour (le taux « CORRA ») pour certaines facilités de crédit et dettes à long terme. En raison de cette réforme et d'autres réformes des taux d'intérêt de référence antérieurs, la Société a modifié les taux d'intérêt variables de référence applicables aux termes des facilités de crédit bancaire pertinentes et de la dette à long terme (se reporter aux notes 10 et 11). Ces modifications n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2025, les charges d'intérêts sur la dette à long terme ont totalisé 100 millions de dollars (104 millions de dollars pour l'exercice 2024). Les intérêts courus au 31 mars 2025 s'établissaient à 27 millions de dollars (31 millions de dollars au 31 mars 2024).

NOTE 19 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

RISQUE DE CHANGE

La Société exerce ses activités dans différents pays et est exposée au risque de change découlant de transactions en différentes devises. Le risque de change provient principalement de transactions commerciales qui sont libellées en devises autres que la devise fonctionnelle de l'entité de la Société faisant partie de la transaction, de même que des facilités d'emprunt bancaire à terme non garanties sur lesquelles des montants peuvent être prélevés en dollars américains, en dollars australiens, en pesos argentins, en livres sterling et en yen japonais.

La Société conclut des contrats de change à terme visant la vente de dollars américains et l'achat de dollars australiens afin d'atténuer l'incidence des fluctuations sur le marché des taux de change USD/AUD sur les débiteurs. Au 31 mars 2025, la Société détenait des contrats de change à terme en cours d'une valeur nominale de 260 millions de dollars américains. Au cours de l'exercice, les couvertures de flux de trésorerie ont été très efficaces et, par conséquent, la Société a comptabilisé une perte latente de 11 millions de dollars (déduction faite de l'impôt de 5 millions de dollars) dans les autres éléments du résultat global. Une perte de 3 millions de dollars (déduction faite de l'impôt de 1 million de dollars) a été reclassée en résultat net au cours de l'exercice 2025 relativement à ces contrats de change à terme. Ces couvertures de flux de trésorerie avaient aussi été considérées comme étant très efficaces au cours de l'exercice 2024, et une perte latente de 6 millions de dollars (déduction faite de l'impôt de 3 millions de dollars) a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Une perte de 3 millions de dollars (déduction faite de l'impôt de 1 million de dollars) a été reclassée en résultat net au cours de l'exercice 2024 relativement à ces contrats de change à terme.

Le risque de change le plus important pour la Société se rapporte à la variation du dollar américain du fait du Secteur USA. Le tableau qui suit présente la sensibilité du bénéfice net et du résultat global de la Société à une dépréciation de 0,10 \$ par rapport au dollar américain. Pour une appréciation de 0,10 \$ par rapport au dollar américain, il y aurait une incidence égale et inverse sur le bénéfice net et le résultat global.

	2025	2024
Variation du bénéfice net	14 \$	11 \$
Variation du résultat global	302 \$	390 \$

RISQUE LIÉ AUX PRIX DES MARCHANDISES

Dans certains cas, la Société conclut des contrats à terme afin de se couvrir contre la variation du prix des marchandises. La Société utilise la comptabilité de couverture pour certaines de ces transactions. Au cours de l'exercice, ces couvertures (désignées comme des couvertures de flux de trésorerie) étaient très efficaces et, par conséquent, une perte latente de 12 millions de dollars (déduction faite de l'impôt de 4 millions de dollars) a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Une perte minime a été reclassée en résultat net au cours de l'exercice 2025, lorsque les stocks connexes ont finalement été vendus. Ces couvertures de flux de trésorerie avaient aussi été considérées comme étant très efficaces au cours de l'exercice 2024, et un profit latent de 9 millions de dollars (déduction faite de l'impôt de 3 millions de dollars) a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Un profit de 5 millions de dollars (déduction faite de l'impôt de 2 millions de dollars) a été reclassé en résultat net au cours de l'exercice 2024 relativement à ces contrats à terme.

NOTE 19 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société a déterminé que la juste valeur de certains de ses actifs financiers et passifs financiers ayant des échéances à court terme équivaut à leur valeur comptable. Ces instruments financiers incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les emprunts bancaires, les créditeurs et les charges à payer. Le tableau qui suit présente la juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024. Étant donné que des estimations sont utilisées pour déterminer la juste valeur, elles ne doivent pas être interprétées comme étant réalisables dans le cas d'un règlement des instruments.

	31 mars 2025		31 mars 2024	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Couvertures de flux de trésorerie				
Contrats à terme de gré à gré sur actions (niveau 2)	(2) \$	(2) \$	— \$	— \$
Dérivés sur marchandises (niveau 2)	(12)	(12)	4	4
Dérivés de change (niveau 2)	(13)	(13)	(2)	(2)
Dérivés non désignés dans une relation de couverture officielle				
Contrats à terme de gré à gré sur actions (niveau 2)	(1)	(1)	—	—
Dérivés sur marchandises (niveau 2)	(3)	(3)	1	1
Dettes à long terme (niveau 2)	2 728	2 699	3 010	3 113

Pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024, il n'y a eu aucun changement aux techniques d'évaluation et aux données utilisées pour évaluer la juste valeur et il n'y a eu aucun transfert d'un niveau à l'autre dans la hiérarchie des justes valeurs.

Les justes valeurs des autres actifs, de la dette à long terme et des instruments financiers dérivés sont établies à l'aide de modèles d'actualisation des flux de trésorerie basés sur les données du marché à la date de l'état de la situation financière. Lorsque cela est possible, ces modèles utilisent des données observables fondées sur le marché, y compris les courbes de rendement des taux d'intérêt, la volatilité de certains prix ou taux et les écarts de taux. Dans certains cas, aucune donnée observable fondée sur le marché n'est disponible. Dans ces cas, les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur sont fondées sur le jugement. Les estimations des justes valeurs dépendent dans une large mesure d'hypothèses, incluant le montant et l'échelonnement des flux de trésorerie estimatifs futurs et les taux d'actualisation.

NOTE 20 RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société offre divers régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, comme des régimes de retraite à cotisations définies et à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi.

RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

La Société offre des régimes de retraite à cotisations définies auxquels elle participe et auxquels adhèrent plus de 99 % de ses employés actifs. La charge nette de retraite liée à ces types de régimes est généralement égale aux cotisations effectuées par l'employeur et constitue une charge pour l'exercice au cours duquel elle est exigible. Pour l'exercice 2025, la charge au titre des cotisations définies pour la Société s'est élevée à 108 millions de dollars (96 millions de dollars pour l'exercice 2024). Pour l'exercice 2026, la Société prévoit verser environ 111 millions de dollars à ses régimes à cotisations définies.

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

Au cours de l'exercice 2025, la Société a décidé de fermer ses derniers régimes de retraite à prestations définies aux nouveaux participants, les participants existants bénéficiant de droits acquis dans leurs régimes actuels. En vertu des dispositions des régimes de retraite à prestations définies, les prestations sont fondées sur le nombre d'années de service et les prestations de retraite correspondent à un maximum de 2 % du salaire admissible moyen des dernières années de service multiplié par le nombre d'années de service.

Il n'y a pas d'employés actifs dans la caisse de retraite à prestations définies de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni), qui est un régime dont les prestations sont fondées sur la rémunération de fin de carrière offert au Royaume-Uni, qui était fermé aux charges à payer au titre des services futurs depuis le 1^{er} avril 2010 et avait été fermé aux nouveaux participants depuis le 30 juin 2006. La caisse est administrée par une société fiduciaire qui est une entité juridique distincte de la Société. Les administrateurs de la société fiduciaire se composent de représentants de l'employeur, des employés ainsi que d'un fiduciaire professionnel. La société fiduciaire est responsable de la politique de placement des actifs et de l'administration quotidienne des prestations.

Les régimes de retraite enregistrés sont assujettis aux exigences de capitalisation prévues par la loi applicables du territoire où ils sont enregistrés. Des évaluations actuarielles sont requises sur une base annuelle ou triennale, selon le territoire, et les cotisations de l'employeur doivent inclure des paiements pour l'amortissement de tout déficit, sur une période allant de 5 à 15 ans. Les congés de cotisation sont autorisés, sous réserve de certaines limites. Les autres régimes de retraite non enregistrés et les avantages sociaux autres que les prestations de retraite ne sont assujettis à aucune exigence de capitalisation minimale.

Le coût des prestations de retraite gagnées par les employés est déterminé selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et en fonction du taux d'actualisation fondé sur le rendement d'obligations de sociétés de haute qualité ainsi que selon des hypothèses retenues par la direction relativement, entre autres, aux taux de croissance de la rémunération et à l'âge de retraite des employés. Toutes ces estimations et évaluations sont préparées avec l'aide de conseillers externes. Les actifs et passifs des régimes ont été évalués au 31 mars avec l'aide des actuaires externes de la Société. La Société offre également d'autres avantages sociaux comme l'assurance-maladie, l'assurance-vie et les soins dentaires à ses employés admissibles et retraités. Pour l'exercice 2026, la Société prévoit verser un apport minime à ses régimes à prestations définies.

Les principaux risques liés aux régimes de retraite à prestations définies sont les suivants :

Risque de placement

Les valeurs actualisées respectives des obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies sont calculées au moyen d'un taux d'actualisation déterminé en fonction du rendement d'obligations de sociétés de haute qualité. Si le rendement des actifs est inférieur à celui-ci, il en découlera un déficit.

Variation du rendement des obligations

Une baisse du rendement des obligations de sociétés se traduira par une augmentation de la valeur des passifs au titre des régimes à prestations définies, bien que celle-ci sera contrebalancée en partie par une hausse de la valeur des placements dans des titres de créance des régimes à prestations définies.

NOTE 20 RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

Risque lié à l'inflation

Comme une part importante des obligations au titre des régimes à prestations définies est liée à l'inflation, une hausse plus élevée que prévu de l'inflation future donnerait lieu à une augmentation des passifs. La majorité des actifs ne sont pas touchés par l'inflation ou ne sont pas en corrélation étroite avec l'inflation, ce qui signifie qu'une hausse de l'inflation future prévue fera également croître le déficit.

Risque de longévité

La majeure partie des obligations au titre des régimes à prestations définies consiste à verser aux participants des prestations jusqu'à leur décès. Par conséquent, une augmentation de l'espérance de vie signifie une augmentation des passifs.

L'excédent (le passif) net de la Société au titre des régimes à prestations définies comprend ce qui suit :

	31 mars 2025			31 mars 2024		
	Caisse du régime de retraite à prestations définies de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni)	Autres régimes	Total	Caisse du régime de retraite à prestations définies de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni)	Autres régimes	Total
Juste valeur des actifs	1 225 \$	70 \$	1 295 \$	1 282 \$	67 \$	1 349 \$
Valeur actualisée des obligations capitalisées	1 201	65	1 266	1 267	60	1 327
Valeur actualisée de l'excédent net (des obligations nettes) pour les régimes capitalisés	24	5	29	15	7	22
Valeur actualisée des obligations non capitalisées	—	(39)	(39)	—	(37)	(37)
Valeur actualisée de l'excédent net (des obligations nettes)	24	(34)	(10)	15	(30)	(15)
Plafonnement de l'actif	—	(4)	(4)	—	(6)	(6)
Coût des prestations de retraite/ avantages constitués	24 \$	(38) \$	(14) \$	15 \$	(36) \$	(21) \$

Les données sont présentées comme suit dans l'état de la situation financière :

	31 mars 2025	31 mars 2024
Autres actifs (note 9)	26 \$	17 \$
Autres passifs (note 12)	(40)	(38)
Total du passif net	(14) \$	(21) \$

NOTE 20 RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

Les variations de la valeur actualisée des obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies sont les suivantes :

	31 mars 2025			31 mars 2024		
	Caisse du régime de retraite à prestations définies de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni)	Autres régimes ¹	Total	Caisse du régime de retraite à prestations définies de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni)	Autres régimes	Total
Obligations au titre des régimes, à l'ouverture de l'exercice	1 267 \$	97 \$	1 364 \$	1 277 \$	94 \$	1 371 \$
Coût des services rendus au cours de la période	—	3	3	—	3	3
Coût financier	61	5	66	59	4	63
Écarts actuariels entre résultats et prévisions	(5)	1	(4)	27	2	29
Écarts actuariels en raison des changements dans les hypothèses financières	(155)	3	(152)	(27)	(2)	(29)
Écarts actuariels en raison des changements dans les hypothèses démographiques	(8)	—	(8)	(30)	—	(30)
Écarts de change	119	2	121	31	—	31
Prestations versées	(78)	(7)	(85)	(70)	(4)	(74)
Obligations au titre des régimes à prestations définies, à la clôture de l'exercice	1 201 \$	104 \$	1 305 \$	1 267 \$	97 \$	1 364 \$

¹ Au 31 décembre 2024, trois de ses régimes à prestations définies ont été liquidés. La liquidation des actifs et des obligations aura lieu après l'approbation de l'autorité.

NOTE 20 RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

Les variations de la juste valeur des actifs du régime sont les suivantes :

	31 mars 2025			31 mars 2024		
	Caisse du régime de retraite à prestations définies de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni)	Autres régimes	Total	Caisse du régime de retraite à prestations définies de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni)	Autres régimes	Total
Juste valeur des actifs des régimes à l'ouverture de l'exercice	1 282 \$	67 \$	1 349 \$	1 352 \$	67 \$	1 419 \$
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	62	3	65	63	3	66
Rendement des actifs des régimes, en excluant les produits d'intérêts	(158)	2	(156)	(94)	(2)	(96)
Coûts d'administration	(2)	—	(2)	(1)	—	(1)
Cotisations de l'employeur	—	5	5	—	3	3
Écarts de change	119	—	119	32	—	32
Prestations versées	(78)	(7)	(85)	(70)	(4)	(74)
Juste valeur des actifs des régimes à la clôture de l'exercice	1 225 \$	70 \$	1 295 \$	1 282 \$	67 \$	1 349 \$

Pour l'exercice 2025, le rendement réel des actifs des régimes est une perte de 93 millions de dollars (perte de 31 millions de dollars pour l'exercice 2024).

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs du régime, qui ne comprennent pas les actifs de la Société (tous les actifs ont un cours du marché sur un marché actif à l'exception des contrats de rente et des biens immobiliers et autres actifs et de la trésorerie).

	31 mars 2025			31 mars 2024		
	Caisse du régime de retraite à prestations définies de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni)	Autres régimes	Total	Caisse du régime de retraite à prestations définies de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni)	Autres régimes	Total
Obligations, investissements guidés par le passif et trésorerie ¹	807 \$	69 \$	876 \$	832 \$	66 \$	898 \$
Contrats de rente	269	—	269	285	—	285
Biens immobiliers et autres actifs	149	—	149	165	—	165
Instruments de capitaux propres	—	1	1	—	1	1
Total	1 225 \$	70 \$	1 295 \$	1 282 \$	67 \$	1 349 \$

¹ Le portefeuille d'investissements guidés par le passif est géré par une partie externe. L'objectif est de couvrir une partie des passifs de la caisse contre les fluctuations des taux d'intérêt et les modifications de l'inflation prévue à l'aide de placements dans des actifs dont la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt et aux modifications de l'inflation prévue est similaire. Les rendements du marché sont surveillés en les comparant à certains seuils préétablis; le niveau de couverture sera rehaussé si ces seuils sont atteints.

NOTE 20 RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

Les états consolidés du résultat net comprennent les données suivantes :

	31 mars 2025			31 mars 2024		
	Caisse du régime de retraite à prestations définies de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni)	Autres régimes	Total	Caisse du régime de retraite à prestations définies de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni)	Autres régimes	Total
Données comptabilisées dans les coûts d'exploitation (note 5) :						
Coût des services rendus au cours de l'exercice pour l'employeur	— \$	3 \$	3 \$	— \$	3 \$	3 \$
Coûts d'administration	2	—	2	1	—	1
	2	3	5	1	3	4
Données comptabilisées aux charges financières (note 15) :						
Coûts financiers	61	5	66	59	4	63
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	(62)	(3)	(65)	(63)	(3)	(66)
	(1)	2	1	(4)	1	(3)
Charge nette au titre des régimes à prestations définies	1 \$	5 \$	6 \$	(3) \$	4 \$	1 \$

NOTE 20 RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

La Société comptabilise les gains et pertes actuariels dans la période au cours de laquelle ils surviennent, pour la totalité de ses régimes à prestations définies. Ces gains et pertes actuariels sont constatés dans les autres éléments du résultat global et présentés ci-dessous.

	31 mars 2025			31 mars 2024		
	Caisse du régime de retraite à prestations définies de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni)	Autres régimes	Total	Caisse du régime de retraite à prestations définies de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni)	Autres régimes	Total
Rendement des actifs des régimes (en excluant les produits d'intérêts)	(158) \$	2 \$	(156) \$	(94) \$	(2) \$	(96) \$
Écarts actuariels entre résultats et prévisions	5	(1)	4	(27)	(2)	(29)
Écarts actuariels en raison des changements dans les hypothèses démographiques	8	—	8	30	—	30
Écarts actuariels en raison des changements dans les hypothèses financières	155	(3)	152	27	2	29
Effet du plafonnement de l'actif	—	2	2	—	—	—
Montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	10 \$	— \$	10 \$	(64) \$	(2) \$	(66) \$

Les hypothèses pondérées moyennes utilisées dans le calcul des obligations au titre des prestations constituées à la date de l'état de la situation financière sont les suivantes :

	31 mars 2025		31 mars 2024	
	Caisse du régime de retraite à prestations définies de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni)	Autres régimes	Caisse du régime de retraite à prestations définies de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni)	Autres régimes
Taux d'actualisation	5,70 %	4,69 %	4,80 %	4,91 %
Durée de l'obligation (en années)	15,00	11,93	15,00	11,41
Taux d'inflation	2,50 %	2,00 %	2,60 %	2,00 %
Augmentations salariales futures	s. o.	3,0 %	s. o.	3,0 %
Table de mortalité	Tables de base S3P avec les échelles suivantes : Retraités non assurés (H/F) : 113 %/106 % Retraités assurés (H/F) : 106 %/108 % Diff (H/F) : 116 %/106 %	Table de mortalité des retraités canadiens du secteur privé pour 2014, avec projection générationnelle à l'aide de l'échelle MI-2017 ou B	Tables de base S3P avec les échelles suivantes : Retraités non assurés (H/F) : 113 %/106 % Retraités assurés (H/F) : 106 %/108 % Diff (H/F) : 116 %/106 %	Table de mortalité des retraités canadiens du secteur privé pour 2014, avec projection générationnelle à l'aide de l'échelle MI-2017 ou B

Selon les hypothèses, les participants à la caisse du régime de retraite à prestations définies de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni) échangeront 25 % de leurs prestations de retraite contre un versement forfaitaire au moment de la retraite à l'aide des facteurs de commutation en place, et une proportion de 30 % des participants titulaires de droits à prestations différées devrait se prévaloir de l'option d'échange d'augmentations des prestations de retraite, disponible en vertu de la caisse, au moment du départ à la retraite.

NOTE 20 RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

SENSIBILITÉ AUX CHANGEMENTS DANS LES HYPOTHÈSES

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 0,1 % du taux d'actualisation se traduirait par une diminution d'environ 14 millions de dollars du montant des obligations (augmentation d'environ 15 millions de dollars). Une augmentation de un an de l'espérance de vie augmenterait les obligations d'environ 37 millions de dollars. Plus particulièrement, pour la caisse du régime de retraite à prestations définies de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni), l'incidence d'une augmentation de 0,1 % du taux d'inflation se traduirait par une augmentation d'environ 11 millions de dollars du montant des obligations. Plus particulièrement, pour les autres régimes, une augmentation de 1 % du pourcentage des hausses de salaire futures entraînerait une augmentation minime du montant des obligations.

NOTE 21 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

ENGAGEMENTS

Le tableau et les paragraphes ci-dessous présentent les paiements minimaux futurs pour les prochains exercices relativement aux engagements contractuels qui ne sont pas comptabilisés à titre de passifs.

	Contrats de location ¹	Obligations d'achat ²	Total
Moins de 1 an	13 \$	189 \$	202 \$
De 1 à 2 ans	8	55	63
De 2 à 3 ans	4	4	8
De 3 à 4 ans	4	1	5
De 4 à 5 ans	2	—	2
Plus de 5 ans	2	—	2
	33 \$	249 \$	282 \$

¹ Les engagements liés aux contrats de location représentent les contrats de location à court terme et de faible valeur qui ne respectent pas la définition de contrat de location en vertu de l'IFRS 16.

² Les obligations d'achat sont les obligations contractuelles relatives aux dépenses d'investissement et aux ententes de service pour lesquelles la Société s'est engagée.

RÉCLAMATIONS

La Société est défenderesse dans certaines réclamations dans le cours normal de ses activités. De plus, la Société est défenderesse dans certaines réclamations ou avis d'imposition des autorités fiscales dans différents territoires. La Société est d'avis que le règlement final de ces réclamations et/ou avis d'imposition n'aura aucune incidence importante sur ses états consolidés du résultat net ou ses états consolidés de la situation financière.

INDEMNISATIONS

De temps à autre, la Société fournit des indemnisations à des tierces parties dans le cours normal de ses activités, dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs. Ces dispositions d'indemnisation peuvent viser des manquements aux représentations et garanties de même que des réclamations futures à l'égard de certains passifs. Les modalités des dispositions d'indemnisation sont de durées variées. Au 31 mars 2025, étant donné que la nature et le montant de ces indemnisations dépendent d'événements futurs, la Société n'est pas en mesure d'évaluer de manière raisonnable le paiement éventuel maximal qu'elle peut être tenue de verser en vertu de ces ententes. La Société n'a versé aucun paiement d'indemnisation important par le passé et, au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, elle n'avait comptabilisé aucun passif important lié à ces indemnisations.

LETTRES DE CRÉDIT

Au 31 mars 2025, la Société avait émis des lettres de crédit d'un montant total de 69 millions de dollars en vertu d'une facilité bancaire autorisant l'émission de lettres de crédit d'un montant total de 102 millions de dollars (au 31 mars 2024, la Société avait émis des lettres de crédit d'un montant total de 66 millions de dollars en vertu d'une facilité bancaire autorisant l'émission de lettres de crédit d'un montant total de 101 millions de dollars).

NOTE 22 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société reçoit des services de sociétés contrôlées ou sous influence notable et fournit des biens à celles-ci par voie de la participation de son actionnaire principal. Ces transactions, qui ne sont pas significatives pour la situation financière ou les résultats financiers de la Société, ont été effectuées dans le cours normal des activités et elles ont été conclues et comptabilisées à la juste valeur, soit la valeur de marché de transactions similaires. Les services reçus sont liés principalement aux voyages, à la publicité, à l'hébergement et à la location de locaux pour bureaux. Les biens fournis consistent essentiellement en des produits laitiers.

Les transactions avec les principaux dirigeants (avantages à court terme du personnel, avantages postérieurs à l'emploi et rémunération à base d'actions) sont aussi considérées comme étant des transactions entre parties liées. La direction définit les principaux dirigeants comme étant tous les membres de la haute direction ayant la responsabilité et l'autorité pour contrôler, superviser et planifier les activités de la Société, de même que les administrateurs de la Société.

Les transactions entre parties liées sont résumées comme suit :

	Pour les exercices clos les 31 mars	
	2025	2024
Principaux dirigeants		
Administrateurs	3 \$	3 \$
Membres de la haute direction	35	43
Sociétés contrôlées ou sous influence notable par voie de la participation de son actionnaire principal	7	7
	45 \$	53 \$

Les produits laitiers fournis par la Société à des parties liées se sont établis à moins d'un million de dollars pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024.

Les créiteurs et charges à payer liés aux transactions mentionnées plus haut sont résumés comme suit :

	Créditeurs et charges à payer	
	31 mars 2025	31 mars 2024
Principaux dirigeants		
Administrateurs	15 \$	15 \$
Membres de la haute direction	45	39
	60 \$	54 \$

Les montants à payer aux administrateurs consistent entièrement en des soldes payables en vertu du régime d'UAD. Se reporter à la note 13 pour des renseignements supplémentaires. Les montants à payer aux membres de la haute direction consistent en des avantages à court terme du personnel, des attributions à base d'actions et des avantages postérieurs au départ à la retraite. Les débiteurs et les créiteurs à recevoir de parties liées ou à payer à des parties liées se sont établis à moins de un million de dollars pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024.

NOTE 22 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (SUITE)

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

	Pour les exercices clos les 31 mars	
	2025	2024
Administrateurs		
Rémunération par des paiements en trésorerie	— \$	1 \$
Rémunération à base d'actions	3	2
	3 \$	3 \$
Membres de la haute direction		
Avantages à court terme du personnel	25 \$	20 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	4	4
Rémunération à base d'actions	6	19
	35 \$	43 \$
	38 \$	46 \$

FILIALES

Toutes les filiales de la Société sont entièrement détenues. Le tableau qui suit présente un sommaire des principales filiales de la Société, lesquelles fabriquent une vaste gamme de produits laitiers, notamment du fromage, du lait nature, des produits laitiers et de la crème ayant une durée de conservation prolongée, des produits de culture bactérienne et des ingrédients laitiers.

	Participation détenue	Emplacement
Saputo Produits laitiers Canada S.E.N.C.	100 %	Canada
Saputo Cheese USA Inc.	100 %	États-Unis
Saputo Dairy Australia Pty Ltd	100 %	Australie
Molfino Hermanos S.A.	100 %	Argentine
Dairy Crest Ltd	100 %	Royaume-Uni

NOTE 23 INFORMATIONS À FOURNIR SUR LE CAPITAL

La stratégie de la Société en matière de gestion du capital nécessite une structure de financement bien équilibrée afin de maintenir la souplesse nécessaire pour mettre en œuvre des projets de croissance, effectuer des dépenses d'investissement de façon disciplinée et maximiser la valeur pour les actionnaires. Pour ce faire, la Société doit s'assurer qu'elle possède suffisamment de liquidités pour favoriser la croissance interne, effectuer des acquisitions précises et soutenir la promesse Saputo tout en conservant une approche conservatrice en termes de levier financier et de gestion du risque financier. De plus, la Société vise une cible pour le niveau d'endettement à long terme correspondant à un ratio d'environ 2,25 fois la dette nette sur le bénéfice net avant impôt sur le résultat, charges financières, perte liée (profit lié) à l'hyperinflation, coûts de restructuration, (profit) à la cession d'actifs, charge de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles et amortissements. De temps à autre, la Société peut s'éloigner de son niveau d'endettement à long terme cible afin de saisir des occasions stratégiques. Le cas échéant, la Société prévoit réduire le levier financier sur une période raisonnable en vue de maintenir ses notations de première qualité.

Le capital de la Société est composé de la dette nette et des capitaux propres. La dette nette se compose de la dette à long terme, des emprunts bancaires et des obligations locatives, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La dette nette au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024 se présente comme suit :

	2025	2024
Dette à long terme, y compris la tranche courante	2 699 \$	3 113 \$
Emprunts bancaires	364	418
Obligations locatives	531	455
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	(257)	(466)
Dette nette	3 337 \$	3 520 \$

La mesure principale utilisée par la Société pour gérer son levier financier est le ratio de la dette nette sur le bénéfice net avant impôt sur le résultat, charges financières, perte liée (profit lié) à l'hyperinflation, coûts de restructuration, (profit) à la cession d'actifs, charge de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles et amortissements. Au 31 mars 2025, le ratio s'élevait à 2,13 (2,33 au 31 mars 2024).

La Société dispose de facilités de crédit qui nécessitent une revue trimestrielle des ratios financiers et au 31 mars 2025, la Société respecte ces engagements concernant les ratios.

La Société n'est assujettie à aucune exigence sur son capital de la part d'un organisme de réglementation.

NOTE 24 INFORMATION SECTORIELLE

La Société présente ses activités selon quatre secteurs géographiques. Le Secteur Canada se compose de la Division Produits laitiers (Canada). Le Secteur USA comprend la Division Produits laitiers (USA). Le Secteur International comprend la Division Produits laitiers (Australie) et la Division Produits laitiers (Argentine). Le Secteur Europe comprend la Division Produits laitiers (Royaume-Uni).

Ces secteurs à présenter sont gérés distinctement puisque chaque secteur d'activité représente une unité d'affaires stratégique qui offre différents produits et qui sert différents marchés.

Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière agissent, conjointement, à titre de principal décideur opérationnel de la Société, et passent en revue régulièrement l'exploitation et le rendement par secteur. Ils examinent le BAIIA ajusté à titre de mesure clé du profit aux fins de l'évaluation du rendement de chaque secteur et prennent les décisions en matière d'attribution des ressources. Le BAIIA ajusté s'entend du bénéfice net (de la perte nette) avant impôt sur le résultat, charges financières, perte liée (profit lié) à l'hyperinflation, coûts de restructuration, (profit) à la cession d'actifs, charge de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles et amortissements.

Les divisions au sein du Secteur International ont été combinées en raison de similitudes dans les facteurs du marché mondial et les processus de production.

NOTE 24 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

INFORMATION SUR LES SECTEURS À PRÉSENTER

	Pour l'exercice clos le 31 mars 2025				
	Canada	USA	International ¹	Europe	Total
Produits	5 164 \$	8 755 \$	3 955 \$	1 187 \$	19 061 \$
Coûts d'exploitation excluant les amortissements et les coûts de restructuration (note 5)	4 517	8 140	3 758	1 081	17 496
BALIA ajusté	647	615	197	106	1 565
Amortissements	118	275	123	113	629
Charge de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles (note 8)	—	—	—	684	684
(Profit) à la cession d'actifs (note 6)	—	—	(24)	—	(24)
Coût de restructuration (note 14)	6	4	7	70	87
Perte liée (profit lié) à l'hyperinflation (position monétaire nette en Argentine)	—	—	12	—	12
Charges financières (note 15)	—	—	—	—	196
Perte avant impôt sur le résultat					(19)

¹ L'apport de l'Australie aux produits du Secteur International s'est élevé à 2,706 milliards de dollars, alors que l'apport de l'Argentine s'est élevé à 1,249 milliards de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2025.

	Pour l'exercice clos le 31 mars 2024				
	Canada	USA	International ¹	Europe	Total
Produits	4 922 \$	7 810 \$	3 518 \$	1 092 \$	17 342 \$
Coûts d'exploitation excluant les amortissements et les coûts de restructuration (note 5)	4 342	7 289	3 185	1 017	15 833
BALIA ajusté	580	521	333	75	1 509
Amortissements	107	246	134	108	595
Charge de dépréciation du goodwill (note 8)	—	—	265	—	265
Coûts de restructuration (note 14)	6	10	4	5	25
Perte liée (profit lié) à l'hyperinflation (position monétaire nette en Argentine)	—	—	44	—	44
Charges financières (note 15)	—	—	—	—	176
Bénéfice avant impôt sur le résultat					404

¹ L'apport de l'Australie aux produits du Secteur International s'est élevé à 2,526 milliards de dollars, alors que l'apport de l'Argentine s'est élevé à 992 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

NOTE 24 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

INFORMATION SUR LES SEGMENTS DE MARCHÉ

La Société vend ses produits dans trois segments de marché différents : le segment de détail, le segment des services alimentaires et le segment industriel.

Pour les exercices clos les 31 mars										
	Total		Canada		USA		International		Europe	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Produits										
Détail	9 269 \$	8 725 \$	2 923 \$	2 791 \$	3 957 \$	3 608 \$	1 470 \$	1 497 \$	919 \$	829 \$
Services alimentaires	6 283	5 712	1 802	1 767	3 975	3 491	466	421	40	33
Industriel	3 509	2 905	439	364	823	711	2 019	1 600	228	230
	19 061 \$	17 342 \$	5 164 \$	4 922 \$	8 755 \$	7 810 \$	3 955 \$	3 518 \$	1 187 \$	1 092 \$

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

	31 mars 2025	31 mars 2024
Valeur comptable nette des immobilisations corporelles		
Canada	969 \$	949 \$
États-Unis	2 318	2 184
Australie	711	749
Argentine	279	203
Royaume-Uni	416	446
	4 693 \$	4 531 \$
Valeur comptable nette des immobilisations incorporelles		
Canada	183 \$	207 \$
États-Unis	239	281
Australie	58	70
Argentine	1	1
Royaume-Uni	590	607
	1 071 \$	1 166 \$
Valeur comptable nette des actifs au titre de droits d'utilisation		
Canada	167 \$	130 \$
États-Unis	135	62
Australie	95	163
Argentine	14	9
Royaume-Uni	92	101
	503 \$	465 \$